

LA TENDANCE

Magazine d'informations de l'Agence UMOA-Titres

www.latendanceaut.com



ÉDITION 2020
#001

Mars 2020

3 420 MILLIARDS FCFA LEVÉS SUR LE MARCHÉ DES TITRES PUBLICS

2019, L'ANNÉE DE TOUS LES RECORDS

ENTRETIEN AVEC LE PR BABACAR SENE, AGRÉGÉ D'ÉCONOMIE

Grand angle sur la courbe de taux
des émetteurs du MTP

page 10

ÉCHOS DU MARCHÉ DES TITRES PUBLICS

Pouls des acteurs de l'écosystème
du MTP

page 14

2^{ÈME} ÉDITION DES REMTP

Émetteurs et investisseurs se
penchent sur les défis du marché
de la dette souveraine

page 42



ÉDITORIAL

Plus proche de vous

page 4

FLASH TRIMESTRIEL

Bilan record de l'année 2019 en chiffres et en réalisations

page 5

AVIS D'EXPERT

Entretien avec le Pr Babacar SENE, économiste

La courbe de taux des émetteurs du MTP de la zone UEMOA

page 9

ECHO DU MARCHÉ DES TITRES PUBLICS

Pouls des acteurs de l'écosystème du MTP

page 14

PERSPECTIVES DU MTP

1331 milliards FCFA levés sur le MTP au 1er trimestre 2020

page 36

FAISONS CONNAISSANCE AVEC...

Brehima Amadou HAÏDARA, Président de la FAPBEF et de l'APBEF- Mali

page 37

L'ALPHABET DU FINANCIER

page 40

L'ACTUALITE DE L'AUT 2^{ème} Édition des REMTP

Emetteurs et investisseurs se penchent sur les défis du marché de la dette souveraine

page 41

L'ANALYSE DU MOMENT

L'impact économique du COVID-19 sur la zone UEMOA

page 45

PAGES PUBLICITAIRES

page 51



L'EDITORIAL

Plus proche de vous

C'est avec une immense satisfaction que nous célébrons avec vous l'avènement du premier numéro du magazine électronique trimestriel de l'Agence UMOA-Titres dénommé « La Tendrance ». Cet outil de communication a été pensé dans une optique de garantir à l'ensemble des parties prenantes, une information institutionnelle accessible et fiable dans le but de contribuer à la vulgarisation du Marché des Titres Publics (MTP) et à l'élargissement de la base des investisseurs.

A travers ce support électronique, nous visons à promouvoir l'actualité institutionnelle de l'Agence et de l'écosystème dans lequel elle se situe. Le second objectif est de mieux se rapprocher des partenaires de l'Agence, opérant sur le MTP afin de répondre à leurs préoccupations relatives à l'accès à des informations fiables.

Dans les colonnes de ce premier numéro, l'Agence UMOA-Titres s'attèle à mettre à votre disposition, un support de communication qui revient sur les temps forts de l'actualité économique et financière ayant marqué le Marché des Titres Publics de la zone UEMOA.

Ce magazine se veut être une vitrine de notre marché et met un point d'honneur à donner la parole à ses acteurs à savoir les émetteurs, les intermédiaires de marché et les investisseurs.

Aussi, vous découvrirez dans ce premier numéro riche en contenu, un focus fait sur le dynamisme du MTP avec un bilan chiffré de l'année 2019 à travers la rubrique « **Flash trimestriel** ».

Ensuite, la parole est donnée à un partenaire de l'Agence UMOA-Titres qui, dans la rubrique « **Point de vue** », partage son analyse du MTP de la zone UEMOA."

La rubrique « **Avis d'expert** », comme son nom l'indique, met en lumière l'analyse d'un expert sur une thématique liée au MTP.

Une revue de l'actualité de chaque pays de l'Union est faite à travers la rubrique « **Echos du MTP** » et permet de prendre le pouls des acteurs de notre écosystème.

Avec une interview sous forme de portrait, un acteur du MTP, partage son exceptionnel parcours dans la section « **Faisons connaissance avec...** ».

En vue de permettre à tous nos lecteurs, de mieux comprendre les notions fréquemment utilisés sur le MTP, « La Tendrance » vous décortique quelques termes financiers dans « **L'alphabet du financier** ».

Enfin, votre magazine revient sur les temps forts de la deuxième édition des Rencontres du Marché des Titres Publics (REMTP) tenues en janvier 2020 à Dakar. Les activités entreprises par l'AUT pour promouvoir le MTP et en élargir la base des investisseurs seront également présentées dans cette section.

Ce premier numéro de votre magazine ne saurait être complet sans une analyse détaillée face à la grave crise sanitaire marquée par la propagation rapide de la pandémie liée au COVID-19. Cette pandémie engendre de trop nombreuses pertes en vies humaines mais surtout, elle engendre d'énormes conséquences sur l'économie et les finances des pays affectés tout en paralysant l'économie mondiale. De ce fait, il nous a paru crucial de vous exposer notre analyse sur l'impact de cette crise sur la zone UEMOA mais également sur les marchés financiers à l'international.

« La Tendrance » est avant tout un support de communication qui souhaite donner la bonne information aux acteurs du marché tout en les sensibilisant sur les défis du Marché des Titres Publics. En posant le postulat de hisser le MTP au rang des standards internationaux, l'Agence UMOA-Titres veut continuer dans son approche participative et transparente d'où la raison d'être de ce magazine électronique.

Bonne lecture !

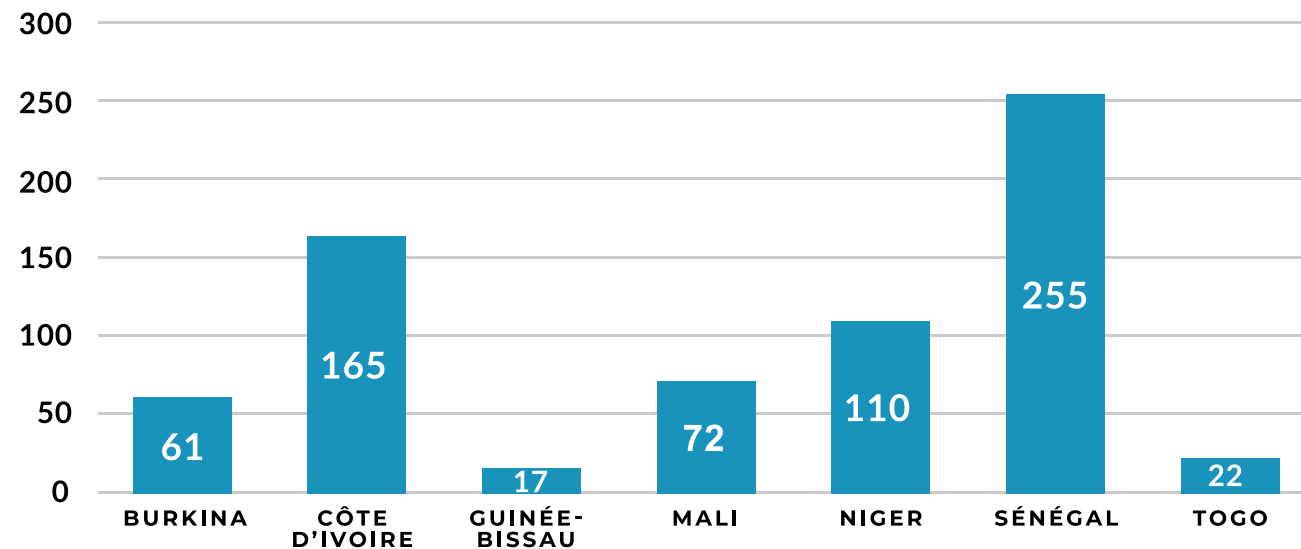
FLASH TRIMESTRIEL

Bilan record de l'année 2019 en chiffres et en réalisations

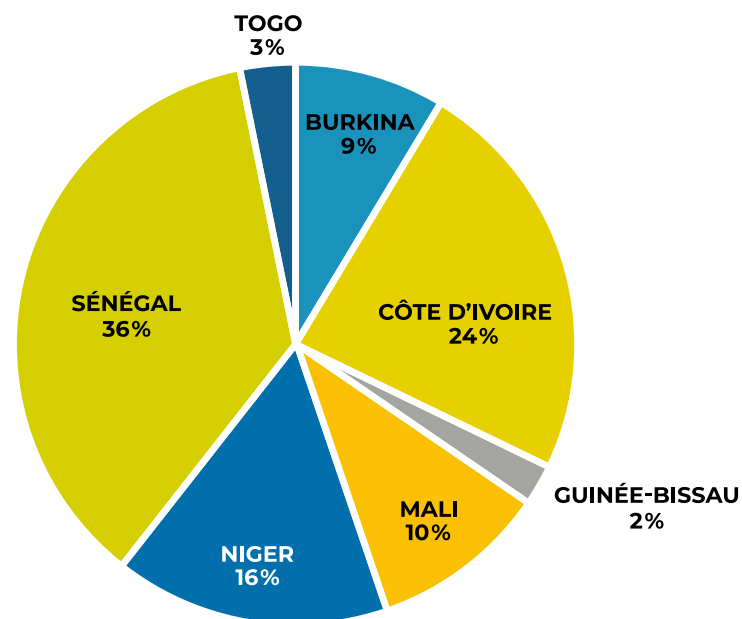


Le Directeur de l'Agence UMOA-Titres, Adrien Diouf a fait le bilan du Marché des Titres Publics de l'UEMOA. « Pour l'Agence et pour notre marché, l'année 2019 a été une année charnière. Après deux années remplies d'incertitudes et d'ajustement, 2019 a été pour nous une année pleine en réalisations », a indiqué M. Diouf. En effet, il explique que l'année écoulée a vu la mise en œuvre du programme de certification des acteurs du marché qui est une étape majeure dans le projet d'édification du Marché régional des Titres Publics. 2019 a également été une année record avec **3 420 milliards** mobilisés pour le compte de nos huit Etats dont **1 775 milliards en obligations** soit plus de **50%**. Il faut également souligner que 20% des montants mobilisés l'ont été sur des **maturités supérieures à 5 ans** en duration avec des titres à paiement in fine. S'y ajoute la finalisation du projet de connexion des Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) au système d'émissions de titres publics par adjudication via la plateforme SAGETIL. Elles pourront très bientôt entamer les démarches auprès de la BCEAO afin de disposer d'un compte titres et ainsi pouvoir transiger directement sur les marchés primaire et secondaire des titres publics émis par adjudication.

Répartition du volume total mobilisé par émetteur au cours du 4^{ème} trimestre 2019
(en milliards de FCFA)



Répartition du volume total mobilisé par émetteur au cours du 4^{ème} trimestre 2019
(en pourcentage %)

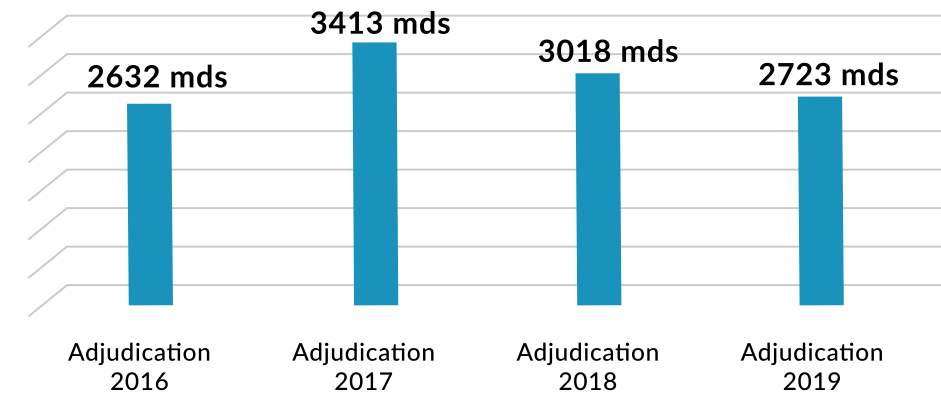


Focus sur l'évolution du programme d'émission

Au 1^{er} janvier 2019, le programme indicatif de financement des Etats de l'UEMOA sur le marché par adjudication d'un montant initial de **2 723 milliards de FCFA**, ressort en baisse de 10% comparé au programme de l'année 2018 qui était de **3 018 milliards de FCFA**. Ce programme d'émission était en cohérence avec le niveau des réalisations des Etats

sur l'année 2018 (2 433 milliards de FCFA) compte tenu de l'absence du Sénégal sur le marché régional depuis 2017. Le programme d'émissions des Etats de l'Union sur le marché par adjudication sur l'exercice 2019 tel que publié par l'Agence UMOA-Titres fin décembre 2018 faisait donc ressortir un montant prévisionnel de **2 723 milliards** réparti sur **118 opérations**.

Evolution du programme d'émission (2016-2019)



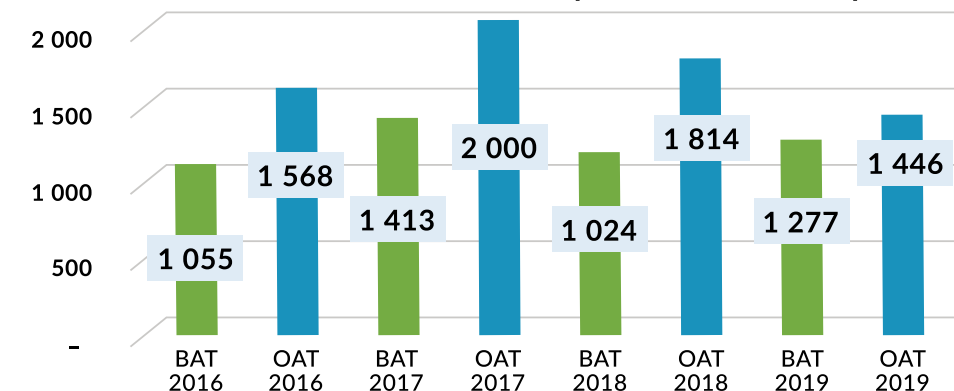
Source : Agence UMOA-Titres

Prépondérance des émissions d'OAT

Dans le cadre du **calendrier initial 2019**, il est noté une prépondérance des émissions d'Obligations Assimilables du Trésor représentant **53%** du volume global contre près de **47%** pour les émissions de Bons Assimilables du Trésor. Cette allocation est justifiée par la volonté des Etats émetteurs de **rallonger la durée de vie moyenne de la**

dette et de réduire le risque de refinancement observé sur le portefeuille de la dette intérieure. En effet, les émissions effectuées en 2017 et 2018, dans un contexte de liquidité modérée, ont été fortement orientées sur des maturités à court terme, venant ainsi dégrader les indicateurs sur la durée de vie du stock de la dette.

Evolution des montants programmés par adjudication: par type d'instruments 2016-2019 (en milliards de FCFA)

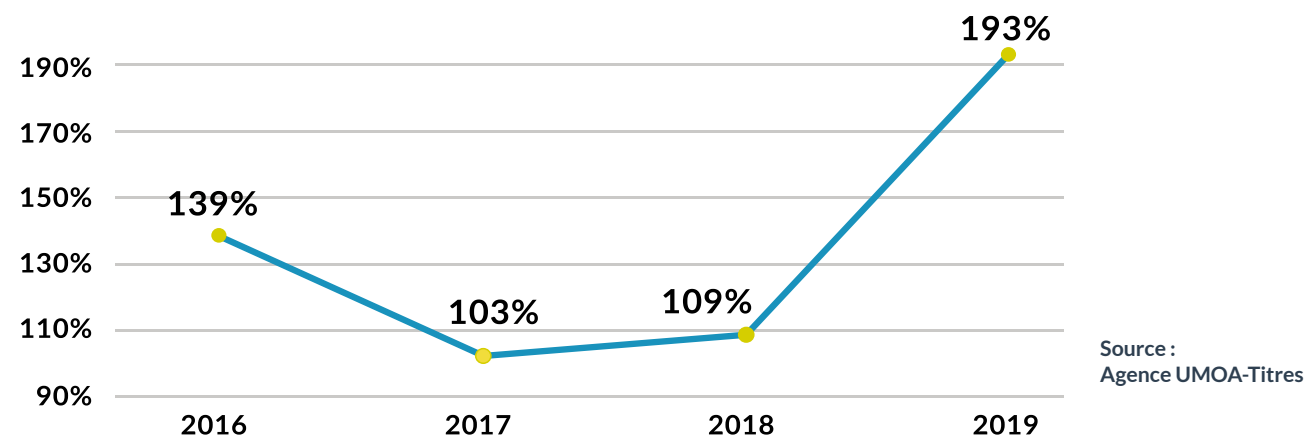


Source : Agence UMOA-Titres

Regain de confiance des investisseurs

Les émissions par adjudication effectuées par les Etats de la zone UEMOA sur le marché régional ont enregistré un taux de couverture à fin décembre 2019 de l'ordre de 193% une première sur le marché depuis le plafond de 139% atteint en 2016. Ce qui témoigne de la bonne situation de liquidité du marché et du regain d'appétence des investisseurs pour le Marché des Titres Publics dans l'Union.

Evolution des taux de couvertures des émissions 2016-2019



Cette situation de liquidité favorable a été tout aussi profitable aux Obligations Assimilables du Trésor qui ont enregistré un taux de couverture de 198% qu'aux Bons assimilables du Trésor qui ressortent avec un taux de couverture de 188%. Ces résultats mettent en exergue le regain de confiance des investisseurs, constitués essentiellement d'établissements de crédits au niveau de la zone UEMOA, qui se positionnent à nouveau massivement sur les titres à moyen-terme. Cette modification de l'appétit des investisseurs s'expliquerait par les ajustements stratégiques liés aux évolutions de la réglementation et des conditions de liquidité dans la zone. Ainsi, ce sont 1 645 milliards de BAT et près de 1 775 milliards d'OAT qui ont été mobilisés par les Etats de la zone UEMOA sur le MTP au cours de l'année 2019.



AVIS D'EXPERT



Entretien avec Pr Babacar Sène

Professeur Agrégé des Universités
 Directeur du Centre de Recherches Economiques Appliquées (CREA)
 Faculté des Sciences Economiques et de Gestion
 Université Cheikh Anta Diop de Dakar
 Laboratoire Ingénierie Financière et Economique (LIFE)

1. Généralité sur la courbe des taux

La courbe des taux (CDT) est un élément de référence permettant d'apprécier l'évolution future des taux d'intérêt. Dans le cadre du marché des capitaux, elle sert à déterminer les rendements des titres à revenus fixes (bons du Trésor et obligations) en fonction du temps. On parle souvent de structure par terme des taux d'intérêt lorsqu'on veut qualifier la CDT. Du point de vue graphique, le temps est représenté en abscisse et les rendements (taux d'intérêt) en ordonnée.

En pratique, il existe plusieurs CDT :

- CDT des Etats : c'est une référence très utile sur le marché obligataire. Elle sert à déterminer les primes de risque futures car l'Etat souverain noté AAA émet des titres sans risque. Elle est également utile pour prévoir la conjoncture économique future (croissance, récession, inflation etc). Cette CDT est construite à partir des Bons Assimilables du Trésor (BAT) et des Obligations Assimilables du Trésor (OAT).
- CDT interbancaire : elle permet une projection des taux moyens pondérés des emprunts du marché interbancaire.
- CDT corporate : c'est une courbe mise en place en fonction de la notation des entreprises.

L'Agence UMOA-Titres a mis en place depuis Janvier 2019 une CDT pour chaque Etat de l'Union publiée sur son site internet. Des mises à jour sont effectuées par fréquence hebdomadaire.

Instrument émis par les Etats membres de l'UEMOA sur le Marché des Titres Publics

Les Bons Assimilables du Trésor

Caractéristiques	Bons Assimilables du Trésor (BAT)
Domiciliation	BCEAO
Durée	Court terme : 7, 28, 91, 182, 364 jours
Valeur nominale	1 million de FCFA ou multiple
Rémunération	Intérêt pré-compté
Liquidité	Admissibles au refinancement de la BCEAO
Techniques d'émission	Adjudication à taux multiples

Source : Agence UMOA-Titres

Les Obligations Assimilables du Trésor

Caractéristiques	Obligations Assimilables du Trésor (OAT)
Domiciliation	BCEAO
Durée	Moyen et long terme: 3, 5, 7, 10 ans ou plus
Valeur nominale	10 000 FCFA
Rémunération	Amortissement constant ou In Fine
Liquidité	Admissibles au refinancement de la BCEAO
Techniques d'émission	Adjudication à prix multiples

Source : Agence UMOA-Titres

2. Construction de la courbe des taux

Plusieurs conditions sont nécessaires pour la construction d'une CDT dont notamment le besoin d'avoir une stratégie d'émissions de titres benchmark par l'émetteur :

Les titres qui représentent des clauses optionnelles sont exclus : exemple de titres avec des options qui rendent les prix non homogènes, les titres qui sont illiquides ou surliquides ainsi que les titres avec des caractéristiques non standards (coupon semestriel)

La CDT ne doit pas être tracée sur des segments de maturité où l'on ne dispose pas de titres.

CDT construite à partir des obligations zéro-coupon

Une obligation zéro coupon est une obligation ne délivrant pas de coupon avant son échéance. Elle est remboursée à son nominal lors de son échéance. Son prix est exprimé en % de la valeur nominale.

La CDT zéro coupon est la représentation graphique de la relation entre les taux zéro-coupon des titres d'Etat et leur maturité. Ces taux ne sont pas directement observables sur le marché. Les BAT peuvent être considérés comme des zéro-coupon.

La méthode la plus courante est celle de proche en proche (bootstrapping). C'est une approche qui consiste à obtenir de proche en proche le prix des obligations zéro-coupon. Une obligation à zéro-coupon de maturité un an permet d'obtenir le prix du zéro-coupon à un an. Une obligation à zéro-coupon d'échéance 3 ans est composée de trois obligations zéro-coupon dont les échéances sont un, deux et trois ans.

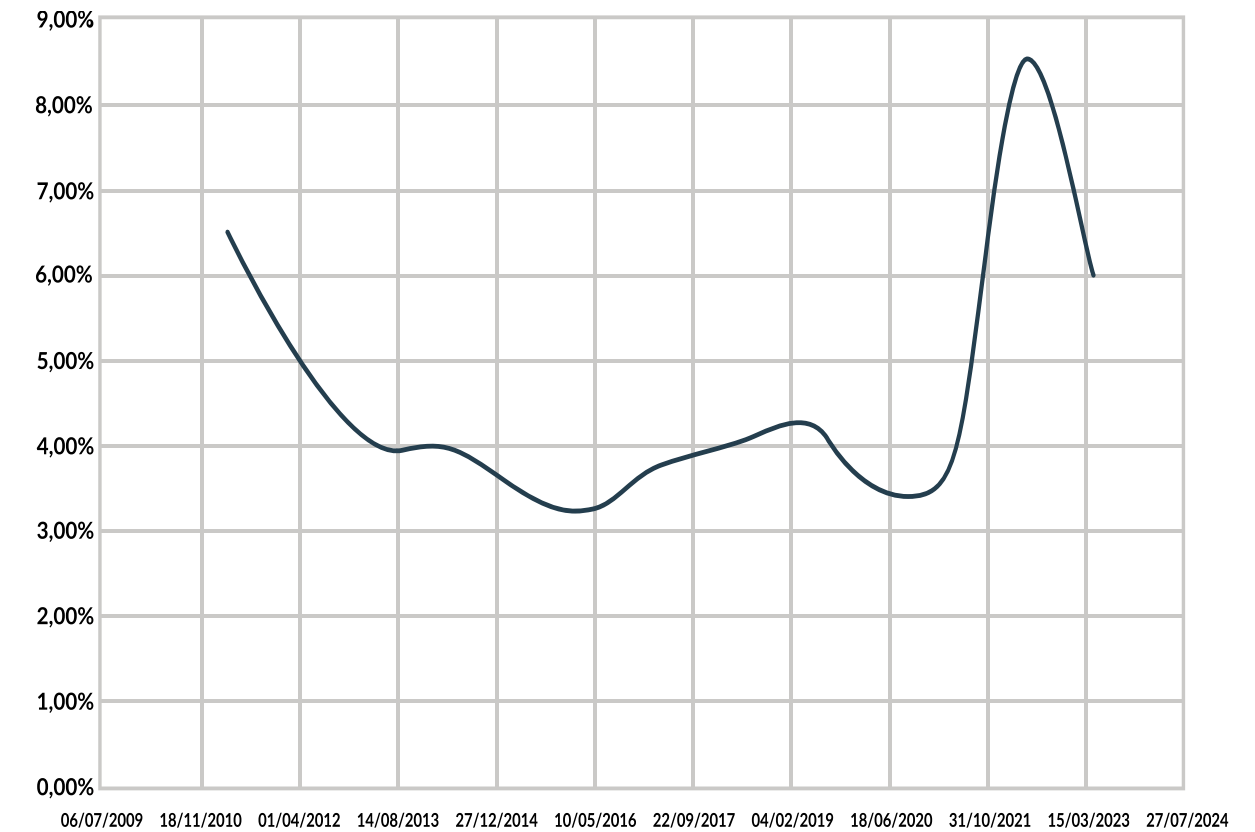


Les données des émissions d'un Etat

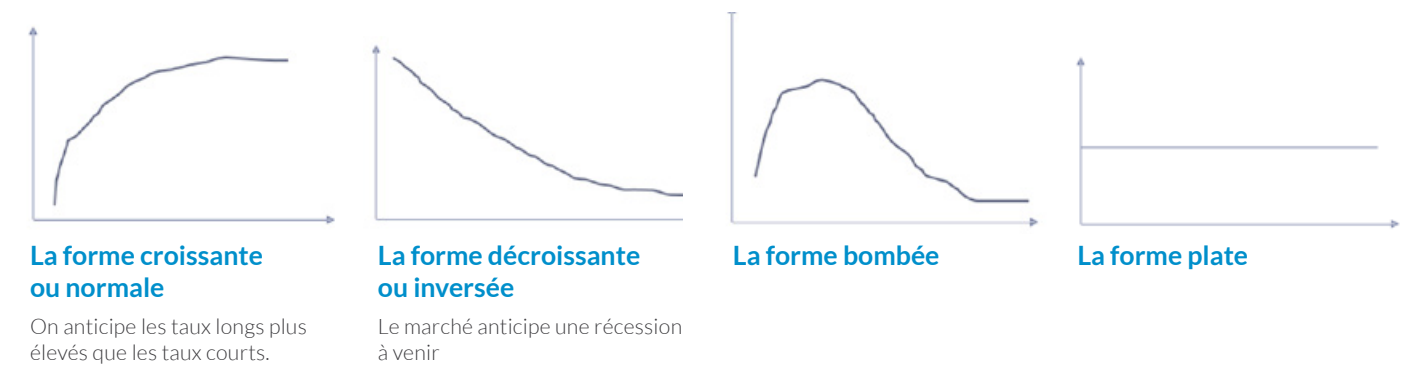
Échéance	Coupon	Durée restante	Prix de l'obligation couponnée
25/04/2011	6,50%	1	105,9962
25/04/2012	5%	2	108,0448
25/04/2013	4%	3	107,6638
25/04/2014	4%	4	108,1138
25/04/2015	3,50%	5	105,6233
25/04/2016	3,25%	6	103,7356
25/04/2017	3,75%	7	105,9311
25/04/2018	4%	8	106,8938
25/04/2019	4,25%	9	108,3165
25/04/2020	3,50%	10	101,2083
25/04/2021	3,75%	11	101,2083
25/04/2022	8,50%	12	102,6261
25/04/2023	6%	13	150,5831



CDT de rendement d'un Etat



3. Les formes usuelles de la CDT



ECHOS DU MTP

BÉNIN

“ Marché des Titres Publics de la zone UEMOA - Un secteur d'avenir, levier de développement pour les 8 pays ”

Ce n'est plus à démontrer aujourd'hui que l'une des meilleures sources de financement des pays en voie de développement comme ceux de l'espace UEMOA reste le Marché des Titres Publics. Un marché qui affiche d'ailleurs une bonne performance au regard de ses résultats dans les huit pays membres de l'Union Economique Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Toute chose qui facilite et attire les investissements dans l'espace.

Aujourd'hui, un pays comme le Bénin peut être fier d'appartenir à un espace tel que l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) avec son Marché des Titres Publics. Un marché très dynamique qui a permis au pays selon le document de présentation de synthèse du budget du Ministère de l'Economie et des Finances de lever plusieurs milliards de F CFA. En 2017, par exemple les bons du Trésor du Bénin sur le Marché

régional des Titres Publics ont atteint un montant de 174 300 millions F CFA et les obligations du Trésor 542 314 millions F CFA soit au total 716 614 millions d'emprunts souverains en 2017. Pour l'année 2018, les bons du Trésor émis ont été évalués à 100 000 millions F CFA tandis que pour les obligations du Trésor, le montant total de 420 809 millions F CFA a été atteint. En 2019, le marché par adjudication a été également sollicité plusieurs fois par le Bénin. Et la moisson reste abondante. Le pays a collecté un total de 519 000 millions F CFA. Une fierté pour les autorités gouvernementales du Bénin qui ne manquent d'exprimer leur satisfaction à la fin de chaque opération. Le Marché des Titres Publics de l'UMOA démontre au fur et à mesure son dynamisme à accompagner les Etats dans la mise en œuvre de leurs programmes de développement et attire de plus en plus d'investisseurs.

“ Un marché bien structuré ”

Le Marché des Titres Publics est l'unique marché régional par adjudication, exclusivement dédié au financement des Etats membres de l'UEMOA. Les émetteurs souverains sollicitent à travers des procédures adéquates, l'émission de titres publics souscrits par des acteurs spécifiques soit pour leur compte propre ou pour celui de tiers. Le marché est composé des émetteurs, des Spécialistes en Valeurs du Trésor, des intermédiaires de marché (Banques, SGI) et des autres investisseurs (particuliers, entreprises et organisations).

Concernant l'intermédiation, l'Agence UMOA-Titres a mené en 2019 et en relation avec les services concernés de la BCEAO, les adaptations opérationnelles et techniques en vue d'une accessibilité directe des Sociétés de Gestion et d'Intermédiation qui ont un rôle décisif dans la sensibilisation des populations et la mobilisation de l'épargne publique. 2020 devra permettre de voir l'opérationnalisation de cette accessibilité.

Au nombre des produits disponibles sur le Marché des Titres Publics, on peut citer les bons et les obligations du Trésor. Notamment les Bons Assimilables du Trésor (BAT) qui sont des titres de créances à court terme émis par l'Etat par voie d'adjudication avec une durée de maturité inférieure à 1 an. L'avantage de ce type d'opération se trouve surtout sur la durée. C'est un placement à court terme qui répond à des impératifs de gestion de trésorerie alliant sécurité et qualité, un couple rendement/risque optimal, une ré-

munération connue et payée d'avance à l'investisseur lors de l'acquisition des titres. Un investissement sur les BAT permet de contribuer aux ressources de trésorerie de l'Etat.

Le second produit disponible sur le Marché des Titres Publics est l'Obligation Assimilable du Trésor dont la maturité est supérieure à 3 ans. Il s'agit là d'un placement à moyen et long terme répondant à des impératifs de placement d'épargne ou de ressources longues alliant aussi sécurité et qualité. A ce niveau aussi, c'est un couple rendement/risque optimal. Un investissement permettant de contribuer au financement du budget de l'Etat.

Le troisième produit disponible, concerne les obligations synthétiques. Il s'agit d'un produit structuré constitué de plusieurs titres (bons et/ou obligations) à remboursement in fine. Les maturités à ce niveau sont multiples avec des possibilités d'investissement à court, moyen et long terme pour tous les investisseurs contrairement aux émissions d'instruments classiques.

Ainsi, le MTP offre une variété d'instruments permettant de diversifier le portefeuille de l'investisseur. Ce sont des investissements qui contribuent au financement des projets structurants de l'Etat. Il existe également sur le Marché des Titres Publics plusieurs voies d'émissions dont l'adjudication ouverte ou ciblée et l'émission simultanée.

“

Le MTP offre des instruments financiers permettant de diversifier le portefeuille de l'investisseur.



Flavien AIDJINOU

GESTIONNAIRE ET ADMINISTRATEUR DE PROJET

« Les titres publics ayant la spécificité de jouir de la garantie souveraine constituent le placement sûr de prédilection » dicit Flavien Aidjinou, économiste et gestionnaire

Le Marché des Titres Publics de l'Union Economique Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) continue d'impacter positivement les Etats membres. Une bonne performance reconnue et appréciée par Flavien Aidjinou consultant international, économiste gestionnaire et expert communicant exerçant à Cotonou au Bénin dans cet entretien qu'il a bien voulu accorder à votre magazine

“

Comment le Marché des Titres Publics peut constituer un levier de développement pour les pays membres de l'UEMOA ?

Le Marché des Titres Publics est un levier indéniable de développement pour les États membres de l'espace UEMOA. D'abord ce marché est une source de financement rapide et à moindre coût pour les Etats. Ensuite il s'agit d'un marché régional, donc ouvert à huit pays sur lequel interviennent directement les banques. C'est donc un corridor de financement bancaire sans autre garantie que la garantie souveraine de l'État.

Enfin, il s'agit d'un mode de financement par la dette extrêmement simplifié et permanent du fait que ça fasse directement

partie de la politique monétaire de l'Union. Ça permet aux banques de disposer d'emplois sûrs pour ne pas dire sans risque. En réalité, les banques sont à la recherche d'instruments financiers dans lesquels elles vont mettre les fonds collectés qui sont à leur niveau sans prendre trop de risque et en respectant leurs engagements tout en s'assurant une certaine rentabilité.

Le Marché des Titres Publics est-il viable ?

La question de viabilité s'apprécie par rapport à la pérennité de ce marché. Je vais faire une démonstration simple mais assez significative de l'état de notre marché régional.

Considérons le fait que les Etats ont tou-

“

Les titres publics ayant la spécificité de jouir de la garantie souveraine constituent le placement sûr de prédilection.

jours une partie de leur budget à financer par la dette; cela veut donc dire que les États feront recours pendant encore très longtemps à la dette. Pour ce faire, ils disposent de plusieurs marchés dont le Marché des Titres Publics de l'UEMOA. Partant de là, on peut s'attendre à une présence continue des émetteurs (les États). Les investisseurs quant à eux (essentiellement les banques) sont également en quête constante de placements sûrs et rentables. Les titres publics ayant la spécificité de jouir de la garantie souveraine, ils constituent le placement sûr de prédilection. Alors on peut dire que les investisseurs également seront présents continuellement sur le marché. Au demeurant, le Marché des Titres Publics est un marché où les émetteurs et les investisseurs ont tous deux des raisons permanentes et impératives d'être présents.

Ça veut dire que la seule hypothèse qui pourrait handicaper la pérennité de ce marché est la défaillance des États en termes de remboursement. Donc aussi longtemps que les Etats rembourseront les titres, le marché continuera de grandir et d'exister.

Quelle est la capacité de mobilisation des ressources du marché régional de la dette souveraine ?

En termes de capacité de mobilisation, plusieurs critères entrent en jeu. Cependant, on peut dire sans ambages que la capacité de notre marché est au moins égale à la somme des fonds propres effectifs du système bancaire.

Sauf que diversement selon leurs objectifs de rendement en lien avec le coût de leurs ressources et l'objectif de rentabilité, l'exposition sur les différents émetteurs, et l'appréciation du risque des émetteurs par

chaque investisseur (banque), ces derniers définissent les plafonds à investir.

D'après les statistiques, c'est vrai que je n'ai pas les chiffres exacts devant moi, mais je peux vous dire que la mobilisation annuelle est en pleine croissance depuis près d'une décennie.

Comment le Marché des Titres Publics peut-il être une opportunité pour les investisseurs et les Etats ?

Définitivement, le Marché des Titres Publics est une opportunité de financement pour les Etats. Le marché assure un financement permanent et moins coûteux. Grâce à ce marché, le Trésor public assure une gestion des tensions de trésorerie et le financement du budget de l'État. En termes de statistiques, les chiffres sont disponibles. Je peux vous dire par exemple qu'en 2019, ce marché à travers seulement neuf (9) interventions a permis au Bénin de collecter plus de 519 milliards de F CFA.

Votre mot de fin ?

En conclusion, je dirai qu'il n'y a pas de développement sans les ressources. Et la théorie économique est suffisamment claire sur l'objet même des sciences économiques : nous sommes dans une situation où les besoins sont illimités mais les ressources sont rares. Il faut donc trouver une allocation efficace et efficiente pour les besoins qu'on décide de traiter. Une institution bien pensée comme l'Agence UMOA-Titres n'est que salutaire pour les Etats membres. Merci.

ECHOS DU MTP

BURKINA FASO



Martial
KPAKPOVI
GOEH-AKUE

DIRECTEUR GÉNÉRAL ORABANK, PRÉSIDENT DE L'APBEF-BF

“ **Marché des Titres Publics :
le regain d'intérêt des investisseurs** ”

La solidité de notre secteur bancaire constitue un atout face aux défis à relever. La cohésion et notre engagement constituent un élément clé de succès pour lever les nombreuses contraintes et entraves à l'exercice de notre noble profession

Martial Kpakpovi Goeh-Akue est le Président de l'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers du Burkina Faso (APBEF-BF). Il brigue un second mandat de 3 ans à la tête de cette faitière où il travaille au renforcement des liens professionnels entre les membres et les autres acteurs de l'écosystème financier national. Pour ce premier numéro, il est l'invité de notre magazine. Quel est son appréciation de l'activité bancaire au Burkina Faso et quelle lecture fait-il du boom du Marché des Titres Publics dans l'espace UEMOA ? Au passage il précise la contribution des banques du Faso à ce marché.

“

Que représente aujourd'hui le secteur bancaire en termes de chiffres ?

Le système bancaire burkinabè affiche globalement des indicateurs d'activité et de solvabilité satisfaisants et en évolution. Le réseau bancaire du Burkina compte 19 établissements de crédit repartis en 15 banques et 04 établissements financiers avec 321 agences. L'accès aux services bancaires, par la population, est également renforcé par la mise à disposition de guichets automatiques de banques (GAB) dont le nombre dépasse 500 unités à fin sept 2019.

Les ressources mobilisées par le système bancaire ont atteint 4.276,6 milliards à fin septembre 2019 contre 3.903,6 milliards à fin septembre 2018 soit une croissance de 373,0 milliards (+9,6%) sur une année. D'un montant de 4.312,4 milliards à fin septembre 2018, les emplois se sont accrus de 427,6 milliards (+9,9%) sur une année pour s'établir à 4.740,0 milliards au 30 septembre 2019. Les titres de placement ont enregistré une hausse en variation annuelle de 91,4 milliards (+7,6%) pour se situer à 1.285,6 milliards à fin septembre 2019 et une hausse de 36,7 milliards (+2,9%) en rythme trimestriel.

Au 30 septembre 2019, les emplois bancaires étaient composés à 63,9% de crédits et 36,1% des autres emplois contre respectivement 61,8% et 38,2% en septembre

2018. Le taux de financement de l'économie est appréciable de même que le taux de bancarisation strict qui est supérieur de 6 points à la moyenne de l'UEMOA.

L'arrivée récente de nouvelles banques que nous saluons au sein de la profession bancaire confirme la bonne santé et surtout les bonnes perspectives de l'économie du Burkina.

Stratégique et porteuse d'avenir, l'industrie bancaire distribue le carburant de l'économie du Burkina pour alimenter la croissance et favoriser l'emploi. Elle contribue substantiellement au financement de l'économie pour les particuliers comme pour les entreprises, développe de nouveaux segments de marchés, se digitalise.

Les établissements de crédit installés au Burkina Faso sont conquérants pour garantir le financement de l'économie, l'innovation, mais aussi la formation professionnelle. Des avancées notables ont été réalisées en 2019 en matière de la relation banque-entreprise, d'inclusion financière et de financement du retail. Nos banques financent l'habitat social, le crédit à la consommation, respectent la réglementation et sont des acteurs digitaux. Elles sont, par leurs investissements, leurs innovations, les chefs de file naturels de la filière numérique financière.

La solidité de notre secteur bancaire con-

“

Le regain d'intérêt s'explique en partie par l'accessibilité, la profondeur et le périmètre régional de ce marché.

stitue un atout face aux défis à relever pour la transformation de l'économie du Burkina et son financement inclusif. Sans banques solides, il n'y a pas de croissance économique durable.

On observe de plus en plus en plus d'émissions de titres par les Etats. Comment expliquez-vous ce regain d'intérêt des Etats ?

Le Marché des Titres Publics est l'unique marché par adjudication dans la sous-région, dédié au financement de nos Etats. Ce marché est piloté par l'Agence UMOA-Titres (AUT) dont la mission est de bâtir, en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés, un Marché des Titres Publics assurant le financement efficient du développement des Etats de la zone UEMOA. Le regain d'intérêt s'explique en partie par l'accessibilité, la profondeur et le périmètre régional de ce marché. C'est un moyen optimal de mobilisation de ressources qui favorise le financement sain des économies des pays de l'Union.

De gros montants sont de plus en plus levés par les Etats. En tant que responsable de l'association professionnelle, quelle est votre impression sur les enjeux et les impacts de cette nouvelle donne sur les décisions et stratégies d'investissement des banques ?

Les statistiques du 3ème trimestre 2019 donnent un encours global de 10 839 milliards F CFA avec en tête les encours de la Côte d'Ivoire avec 34% suivie du Mali 13.44% et du Burkina Faso 12.74% (1 381 milliards).

Les établissements de crédit sont très actifs sur ce marché en investissant les excédents de liquidité dans le respect du dispositif réglementaire. Les établissements de crédit dans le même temps, intensifient leur activité d'intermédiation par l'allocation de ressources pour le financement des économies notamment le financement des entreprises.

L'agent économique qu'est l'État a besoin d'importants moyens pour financer le développement, les infrastructures afin de faire émerger les économies pour le bien-être des populations. Le financement par le Marché régional des Titres Publics de nos Etats constitue une stratégie innovante qui permet d'une part de mobiliser d'importantes ressources et d'autre part de ne pas favoriser les poussées inflationnistes.

A ce jour, nos Etats ont démontré leur capacité à honorer à bonne date les engagements pris ; certains Etats arrivent même à rembourser par anticipation la dette souveraine.

Vous croyez en la capacité du marché d'être toujours au rendez-vous ?

Pour le moment, le marché répond favorablement aux offres, mais il peut avoir des périodes de disettes, notamment pendant la période de financement de campagnes (cacao, café, coton, cajou etc..). Dans les données actuelles, avec les taux de croissance des économies de l'Union en évolution, l'inclusion financière en marche, la bonne évolution des taux de financement des économies ainsi que la profondeur du marché financier régional, la marge de progression est réelle ; et les rendez-vous seront tenus.

“

Le système bancaire du Burkina porte 17% des titres émis par les Etats de l'UEMOA.

Les banques au Burkina vont-elles régulièrement sur le Marché des Titres Publics ? A quel rythme ? A combien estime-t-on leur participation à la levée des fonds au Burkina ?

Les banques au Burkina vont régulièrement sur le MTP, à chaque appel d'offres et quel que soit le pays d'émission, nous enregistrons la participation du Burkina Faso. Le système bancaire du Burkina porte 17% des titres émis par les Etats de l'UEMOA. Cette performance témoigne de la solidité du système bancaire de l'Union et du Burkina Faso. Quant aux titres émis par le Burkina Faso, ils ont été financés par le système bancaire national à hauteur de 44%.

Quel regard portez-vous sur le système financier régional ? Est-il assez dynamique et quelle est la contribution des banques à ce dynamisme ?

Le système financier de l'UEMOA est solide et résilient, en dépit de l'impact négatif des chocs exogènes ayant affecté l'environnement économique des Etats membres, notamment les pressions inflationnistes survenues à la suite de la flambée des prix internationaux du pétrole et la détérioration des termes de l'échange. Dans l'ensemble, le système financier a su tirer profit de l'accroissement de la production agricole et minière. Nous pouvons dire que le système financier de l'Union est dynamique, bien articulé et constitue un modèle à dupliquer.



ECHOS DU MTP

CÔTE D'IVOIRE



Ismaël
CISSÉ

PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE SIRIUS CAPITAL

“ **Le MTP est à mesure d'offrir une panoplie de solutions autant aux émetteurs et qu'aux investisseurs.** ”

Sirius Capital se définit à la fois comme une banque d'affaires spécialisée et une Société de Gestion et d'Intermédiation. Pourquoi avoir choisi ces deux secteurs d'activités ?

L'idée de Sirius Capital est née de la vision de permettre à l'Afrique de profiter de la manne importante de capitaux tant internationaux que régionaux pour financer son développement et bâtir un tissu économique solide. Sirius Capital est née il y a cinq ans de l'ambition d'être un acteur à même de jouer le rôle de courroie de transmission entre les projets à fort potentiel social et économique d'Afrique subsaharienne et les pourvoyeurs de capitaux, les financiers. Nous allions notre profonde compréhension des réalités locales à une expertise à même de répondre aux attentes des investisseurs les plus exigeants.

Il est de plus en plus question de mobilisation optimale de ressources domestiques pour financer l'économie. Qu'en dites-vous, et comment Sirius peut-elle y contribuer ?

Une optimisation de la mobilisation des capitaux sud-sud et un prérequis à la stabilité économique et au financement du développement de notre région. Nous disposons localement de ressources financières suffisantes pour combler le déficit de financement.

Nous militons pour la mise à contribution des ressources importantes disponibles au sein de nos institutions, nos fonds de pension locaux tout comme au niveau du grand public pour le financement de nos infrastructures et de nos entreprises locales. Il s'agit de ressources durables et de long terme qui font défaut actuellement à notre système financier local.

Nous entendons donc intensifier nos efforts en vue de mettre sur le marché des outils d'investissement financiers pour capter cette manne et la mettre au service du développement économique et social du continent.

Que pensez-vous de la capacité de mobilisation des ressources du marché régional de la dette souveraine, après la récente émission du Sénégal qui a mobilisé, début décembre 2019, un montant de 200 milliards FCFA suite à l'émission d'Obligations Assimilables du Trésor (OAT) sur le Marché des Titres Publics ?

Le succès de l'opération que vous mentionnez, a permis de franchir un cap important pour le Marché des Titres Publics émis par adjudication. En effet, il s'est agi d'une des plus grosses levées de fonds opérée sur le marché local de la dette souveraine sur les dernières années. Cette opération est inédite tant du point de vue des montants globaux en jeux que des maturités considérées. On constate donc que le MTP est à mesure d'offrir une panoplie de solutions tant aux émetteurs qu'aux investisseurs.

La structuration de l'opération est également à souligner dans la mesure où les maturités émises sous la forme de titres in fine sont des hauts historiques. Pour rappel, sur une demande initiale de 200 milliards de FCFA, les investisseurs ont offert 384 milliards FCFA, soit un taux de couverture global de près de 200%. De plus, les taux de sortie de 5,81% ; 6,03% et 6,14% sur les maturités respectives de 3, 5 et 7 ans en remboursement in fine.

Enfin, cette opération représente une opération de gestion active de la dette avec un double objectif de rééquilibrage des proportions de dette en devise étrangère dans le portefeuille et de rallongement des maturités d'une partie de cette dette. Cela a été possible en substituant une dette en devise court terme par une dette plus longue libellée en monnaie locale.

Nous anticipons un prolongement de cette tendance sur fond des réformes en cours du mode de fonctionnement des fonds de pension et de la mise en place des caisses de dépôt et de consignation, initiatives qui amélioreront qualitativement et quantitativement la disponibilité de capitaux.

ECHOS DU MTP

GUINÉE-BISSAU



**Alberto
DJATA**

ECONOMISTE ET EX-SECRÉTAIRE D'ETAT DU BUDGET
ET DES AFFAIRES FISCALES

“ **La Guinée-Bissau pourra mieux saisir cette opportunité de financement dans la mise en œuvre de son programme de développement.** ”

En 2019, l'Etat de Guinée Bissau a mobilisé sur le Marché des Titres Publics (MTP) de l'UEMOA, 58 milliards de F CFA dont 13 milliards en Bons Assimilables du Trésor et 45 milliards en Obligations Assimilables du Trésor (OAT). S'agissant du taux de couverture il passé de 100% en 2018 à 194% en 2019.

Les interventions de la Guinée-Bissau sur le Marché des Titres Publics de la zone UEMOA ont été marquées par un succès des opérations d'émissions de titres publiés composés de Bons Assimilables du Trésor (13 milliards de F CFA) et d'Obligations Assimilables du Trésor (45 milliards de F CFA), soit un volume mobilisé global de 58 milliards. Ce dernier est en hausse de 64% par rapport au montant mobilisé en 2018 estimé à 35,24 milliards de FCFA. Un document publié lors des Rencontres du Marché des Titres Publics à Dakar, précisait que l'Etat de Guinée-Bissau est intervenu 6 fois sur le Marché des Titres Publics sur l'année 2019. Sept (7) titres ont été émis par adjudication sur le MTP dans le cadre de ces six (6) interventions, pour un montant total mobilisé de 58 milliards de FCFA.

Les interventions de l'Etat Bissau guinéen ont retenu l'attention des investisseurs avec un taux de couverture des émissions 194% contre 100% enregistré en 2018. L'ensemble des interventions sur l'exercice ont porté sur 3 points de maturités ; l'Etat de Guinée-Bissau intervenant pour la première fois sur du 5 ans in fine. Ce niveau de couverture des

émissions a fortement contribué à la baisse des taux de sortie par rapport à 2018, avec une évolution moyenne entre 6,85% et 7,26%. Pour les perspectives, si l'on se base sur le calendrier des émissions 2020, la Guinée-Bissau entend mobiliser 75 milliards de F CFA. L'Etat compte intervenir de manière régulière et sur un jour fixe qui est le mardi, afin de donner de la prévisibilité aux investisseurs et adopter les bonnes pratiques en vigueur sur le MTP.

Le volume des émissions classiques (hors adjudications ciblées et opérations spécifiques) de l'Etat de la Guinée-Bissau sera de 5 et 10 milliards de F CFA sur des maturités variant entre 3 mois et 5 ans. Le document précise que la mise en place d'une gestion active de la dette pour lisser notamment le service de la dette en 2020 se matérialisera à travers des opérations de rachat. Economiste de formation, Alberto DJATA, par ailleurs ancien secrétaire d'Etat du budget et des affaires fiscales et Député à l'Assemblée Nationale Populaire (ANP), constate que le Marché des Titres Publics évolue de façon convenable tant en termes de réformes adoptées que de volumes mobilisés au cours des années. Il estime que la Guinée-Bissau pourra mieux saisir cette opportunité de financement dans la mise en œuvre de son programme de développement.

“

Le volume mobilisé global est en hausse de 64% par rapport au montant mobilisé en 2018.



ECHOS DU MTP

MALI

“ **FINANCEMENT ALTERNATIF DE L’ECONOMIE :
La solution du Marché des Titres Publics ”**

Le Mali a mobilisé 72 milliards de FCFA sur le Marché des Titres Publics au cours du quatrième trimestre 2019 selon le bulletin des statistiques du Marché des Titres Publics (MTP), publié par l’Agence UMOA-Titres. Au total, le Mali a levé en 2019, 544 milliards de FCFA sur le marché régional.

Le Mali, à l’instar des autres Etats membres de l’Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), opte de plus en plus pour le financement de son économie par des moyens hors système bancaire classique.

Ces ressources mobilisées par l’Etat, à travers la Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique sont émises sous forme des bons et obligations du Trésor sur le Marché des Titres Publics. Elles ont permis de couvrir les besoins de trésorerie mais également de financer les projets de développement.

« Quand l’Etat émet des titres souverains sur le Marché des Titres Publics, la SGI est sollicitée pour jouer le rôle d’intermédiation. Ce n’est pas le public malien qui souscrit directement mais celui-ci à la possibilité de le faire via un intermédiaire de marché à savoir les banques et SGI de l’Union. Nous avons une portée internationale pour lever des fonds afin de pouvoir répondre aux besoins de l’Etat. C’est pour cette raison que souvent c’est des montants de 100 milliards de FCFA qu’on lève habituellement pour l’Etat du Mali » explique Mamadou Lamine Sidibé, responsable des études et de la clientèle à SGI Mali

Face aux besoins de plus en plus accrus des Etats, les acteurs du secteur de la finance sont aujourd’hui unanimes pour reconnaître qu’il est important de s’adresser au marché financier régional car aucune banque n’a la possibilité de satisfaire à elle-seule, l’ensemble de ces besoins.

En 2018, le Mali avait mobilisé 548,98 milliards de FCFA sur le Marché des Titres Publics. Au cours du quatrième trimestre 2019, les Etats membres de l’UEMOA ont réussi à lever 701 milliards de FCFA sur le Marché des Titres Publics selon le bulletin des statistiques du Marché des Titres Publics (MTP), diffusé par l’Agence UMOA-Titres. Sur ce montant mobilisé, le Mali a levé 72 milliards de FCFA indique le bulletin.

« Vous avez en face un ensemble de prêteurs, de banques qui peuvent prêter à l’Etat et le taux qui se dégage reflètent le taux du marché. Il revient à l’Etat de retenir ceux qui proposent les conditions les plus

favorables. Mais, lorsque vous vous adressez à une seule banque donc le taux sera plus élevé parce qu’il se trouve en situation de force », soutient Moussa Traoré, de la division banques finances à la Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Mali.

Deux critères motivent les souscripteurs à venir massivement sur le Marché des Titres Publics. Le premier est la défiscalisation des titres émis à l’intérieur du Mali. « Les banques maliennes souscrivent beaucoup lorsque l’Etat émet parce qu’il n’y pas derrière la fiscalité sur ces titres. C’est un facteur qui encourage ces entreprises maliennes à venir sur ces papiers. Par ailleurs précise l’agent de la SGI-Mali, les entreprises dans d’autres pays souscrivent mais elles sont frappées par la fiscalité de leur pays. Emanant du Mali maintenant, c’est vice versa »

Le deuxième atout pour les investisseurs indique-t-il c’est la solvabilité de l’Etat « l’Etat du Mali n’a jamais fait un incident de paiement sur le marché. Il paie toujours à temps. C’est la sûreté pour les souscripteurs de placer leurs sous dans les titres publics parce que Etat est toujours solvable ».

Partenariat gagnant- gagnant

Les pays ont intérêt à ce que le Marché régional des Titres Publics se développe pense monsieur Traoré « en fait c’est un partenariat gagnant entre l’Etat et les acteurs. C’est vrai que l’Etat a besoin des ressources pour financer ses besoins, projets de développement mais les banques aussi donnent ces titres à l’Etat en contre partie des intérêts qui sont payés sur la durée dit l’agent du trésor. Lorsque des ressources sont levées par l’Etat pour financer des projets, ce sont des entrepreneurs, des sociétés au niveau national qui exécutent ces marchés. Ça veut dire que l’Etat utilise ces prêts pour payer les opérateurs économiques et généralement il y a un lien entre ces opérateurs et les banques. C’est comme si les mêmes ressources retournent dans les banques »

ECHOS DU MTP

NIGER

“

Le Niger lèvera 465 milliards F CFA en 2020 ”

Après les levées de fonds concluantes en 2019, les autorités nigériennes entendent passer à la vitesse supérieure grâce aux succès et aux performances enregistrées par l'Agence UMOA-Titres.

465 milliards de F CFA soit 930 millions de dollars, ce sont les fonds que le Niger compte lever sur le Marché des Titres Publics de la zone UEMOA. Pour rappel, la croissance économique du Niger prévue à 5,5% pour l'année budgétaire 2019, s'est établie à 6,3%. Elle a été obtenue grâce aux nombreuses réformes mises en œuvre pour diversifier l'économie et améliorer les performances agricoles engrangées par le programme des 3N (Les Nigériens Nourrissent les Nigériens). Sur "les cinq prochaines années", la croissance devrait s'élever "à un peu plus de 7% en moyenne" et être "soutenue par de nouveaux projets", dont la construction d'un oléoduc pour l'exportation du pétrole brut nigérien et "une plus grande efficacité du secteur agricole".

En effet, le Niger entend augmenter sa production d'or noir de 20.000 barils par jour actuellement à 110.000 barils/jour à l'horizon 2022. Cette production sera acheminée jusqu'au port de Cotonou. Selon Madame Halimatou Souley Djibrilla, Directrice des études et statistiques à la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique, le Niger compte émettre 465 milliards de FCFA de titres publics dont 290 milliards F CFA en bons du Trésor et 175 milliards FCFA sous forme d'obligations du Trésor réparties en quatre émissions de 3 ans pour un montant de 90 milliards et trois émissions de 5 ans et 7 ans pour 85 milliards.

Madame Djibrilla fonde beaucoup d'espoir quant à la réussite des opérations au regard du regain de confiance des investisseurs de l'ensemble de l'espace d'intégration, dans les politiques et perspectives économiques et financières du Niger à court et à moyen terme.

La loi des finances 2020, récemment adoptée au parlement, pour un budget arrêté en recettes et en dépenses à 2.266,15 milliards de F CFA entend poursuivre ces efforts de croissance de l'économie du Niger, indique-t-on.

Depuis la création de l'Agence UMOA-Titres et au regard du management en cours, les Etats de l'UEMOA font appel à ce marché pour l'émission de titres publics.

" Il y a eu quelques difficultés à couvrir totalement

les émissions en 2017 en raison des contraintes de liquidité sur le marché financier régional mais en 2018 et 2019, un regain de dynamisme des banques a permis d'observer des taux de couverture moyens respectifs de 115% et plus de 200% " a conclu Madame Halimatou Souley Djibrilla.

Lors de la dernière émission de décembre 2019, les investisseurs opérant sur le marché financier de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ont fortement répondu à l'émission de Bons Assimilables du Trésor (BAT) de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Niger en partenariat avec l'Agence UMOA-Titres basée à Dakar. Ainsi 60,114 milliards ont été mobilisés pour 25 milliards sollicités soit un taux de couverture de 240,46%.

Pour l'année 2020, le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité à l'issue de la seconde édition des Rencontres du Marché des Titres Publics (REMTP) édition 2020 organisée par l'Agence UMOA-Titres (AUT) et comme à l'accoutumée, a invité les banques et autres investisseurs de la place à prendre la mesure du calendrier d'émission 2020 ; ce qui leur permettra de mieux programmer leurs interventions sur le Marché régional des Titres Publics.



ECHOS DU MTP

SÉNÉGAL



Alioune
SAO

DIRECTEUR MARCHÉS DES CAPITALS À EVEREST FINANCE

“

De façon générale sur les marchés financiers, le niveau de « rating » de tout émetteur qualifie le niveau de risque qu'il représente, et sa capacité à respecter ses engagements financiers. Or, le Sénégal n'a jamais fait défaut sur le Marché régional des Titres Publics.”

Ces dernières années, il a été noté un recours fréquent des Etats de l'UEMOA au Marché des titres publics (MTP) régional pour faire des levées de fonds. Qu'est ce qui explique ce dynamisme ?

Tout à fait, les Etats de l'UEMOA ont compris que pour maintenir le niveau de croissance enregistré ces dernières années, ils devront avoir davantage recours aux ressources intérieures afin de renforcer l'appropriation nationale des politiques publiques, de réduire le risque d'instabilité lié aux financements extérieurs, de maintenir des niveaux adéquats d'investissement

productif et ainsi atteindre les objectifs de développement à long terme. Sur l'année 2019, selon les statistiques de la BCEAO, les Etats ont mobilisé 3 282 milliards FCFA à travers des émissions de Bons et Obligations du trésor avec la Côte d'Ivoire comme principal acteur (31,5% du montant à savoir 1034,5 milliards FCFA) devant le Burkina Faso, le Niger et Le Sénégal.

De plus, il s'agit d'une meilleure alternative pour ces Etats que d'aller sur les marchés internationaux pour émettre des Eurbons dans des devises étrangères. Outre le coût plus élevé de ces opérations, il existe un ris-

“

Le Sénégal n'a jamais fait défaut sur le marché régional.

que de taux de change important lorsqu'une couverture (avec des frais supplémentaires relativement importants) n'est pas mise en place.

La création depuis 2013 de l'Agence UMOA Titres y est également pour beaucoup, puisque son expertise est mise à disposition des différents Trésors Publics pour les accompagner dans ces levées.

Aujourd'hui, c'est « business as usual » pour ces Etats car le mécanisme est rodé et tous les paramètres nécessaires sont presque déjà en place.

Qu'est ce qui explique le succès de ces levées de fonds ? On peut citer l'exemple du Sénégal qui a mobilisé, le 9 décembre 2019, 200 milliards de F CFA sur le MTP.

Il s'agit tout d'abord de comprendre comment fonctionne le MTP et quelles sont les entités qui y ont recours. Bien que les investisseurs privés et les personnes physiques peuvent sous certaines conditions y participer, vu les montants levés qui sont très élevés, nous retrouvons principalement des compagnies d'assurance et des banques. Ces institutions sont soumises à des réglementations très strictes quant aux investissements qu'elles peuvent effectuer et au niveau de risque auquel elles peuvent s'exposer.

Des pays comme le Sénégal, ou la Côte d'Ivoire, rencontrent un grand engouement sur le marché grâce à leur signature pays qui demeure excellente et à la quasi-certitude qu'ils n'auront aucun problème à honorer leurs engagements. De façon générale sur les marchés financiers, le niveau de « rating » de tout émetteur qualifie le niveau de risque qu'il représente, et sa capacité à respecter ses engagements financiers. Or, le Sénégal n'a jamais fait défaut sur le marché régional.

De plus, pour un risque donc quasi inexistant, le rendement de ces titres (6% en moyenne ces dernières années) est connu à l'avance

et demeure garanti. Quand nous connaissons le degré de frilosité des compagnies d'assurance et des banques dans notre zone économique, il n'est pas étonnant dès lors que le MTP se porte bien et a un bel avenir devant lui.

[Comment le MTP peut-il accompagner les Etats dans le financement de leurs plans de développement ?](#)

Les innovations financières, les réformes réglementaires et l'allongement du circuit de la collecte sont autant de facteurs qui pourront contribuer au développement du MTP et ainsi participer de manière plus significative au financement des plans de développement de nos Etats. La mise en place d'une véritable politique fiscale cohérente et harmonisée sur toute la zone UEMOA, qui favorise l'épargne longue, notamment l'épargne investie en obligations, constitue une priorité essentielle pour améliorer les moyens de financement de l'économie. L'harmonisation de la fiscalité sur les titres publics est une revendication de tous les investisseurs que nous côtoyons au quotidien.

[Quelle lecture vous faites du Marché des Titres publics Actuel ?](#)

La bonne santé actuelle du MTP ne doit pas occulter le fait qu'il y a matière à amélioration et à l'élargissement de ses capacités. Pour faire simple, que ce soit par syndication ou adjudication, certains acteurs clés du marché sont laissés en rade. En effet, les Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) jouent un rôle très limité d'intermédiaires et de mise en relation sur ces levées de fonds du fait de la prédominance de l'Agence UMOA Titres, qui, au demeurant, fait un excellent travail. Aujourd'hui des réformes sont entreprises pour permettre aux SGI de participer directement aux adjudications de l'Agence UMOA-Titres ce qui permettra de mobiliser davantage l'épargne des ménages.

ECHOS DU MTP

TOGO

Performances sur le Marché des Titres Publics de l'UEMOA

Sur le marché financier de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) les émissions de titres publics des 8 Etats de l'Union aiguisent de plus en plus l'appétit des investisseurs en raison des taux des emprunts et les délais de remboursements souvent intéressants. C'est sans doute les raisons pour lesquelles il arrive que certaines émissions soient souscrites avec des taux de réalisation au-delà des 100%, même si l'on note quelques fois des contreperformances.

Beaucoup de pays de l'UEMOA dont le Togo émettent régulièrement des titres publics sur le marché financier régional ; ce qui leur permet de mobiliser en temps record, des fonds qu'ils investissent dans des projets de développement. La plupart des opérations des pays, ces trois dernières années ont été effectuées avec succès et souvent au-delà des attentes. En 2017 par exemple, l'une des émissions du Niger a été souscrite à hauteur de 161% par les investisseurs, une autre de la Côte d'Ivoire à hauteur de 263,79% et une opération de la Guinée-Bissau elle, souscrite à 101,21%. En septembre 2017, une émission de bons du Trésor du Togo avait été souscrite à 146% ; ce qui a permis au Togo de glaner 29 milliards FCFA, alors qu'il était parti chercher 20 milliards CFA.

A côté des bonnes performances que l'on note jusqu'à ce jour, il y a aussi quelques contreperformances enregistrées par les

Etats ces dernières années surtout en 2017. En effet, l'année 2017 a été qualifiée d'année difficile du fait du stress de liquidité rencontré, entres autres, par les banques, principaux investisseurs de ce marché et du contexte de changements règlementaires. Ce contexte certes difficile n'a pas empêché l'Agence UMOA-Titres à accompagner les Etats dans la levée de 2 743 milliards de FCFA dont 1 569 à court terme et 1 173 milliards à long-terme. Même si ces montants sont restés honorables et se sont inscrits dans les mêmes grandeurs que ceux des années précédentes, ils ont constitué cependant, une rupture en ce sens que les valeurs levées, enregistraient sur les dernières années une croissance annuelle de 25%.

Mais il faut tout de même noter que ces performances et contreperformance sont en effet, l'apanage des marchés financiers.



Blaise AMOUSSOU- KPE TO

ECONOMISTE FINANCIER, ANCIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL DE BANQUE, MEMBRE INTUITU PERSONAE DU CONSEIL NATIONAL DE CRÉDIT DU TOGO.

“

Le marché financier dans l'espace UEMOA a été une innovation majeure. De montants modestes au départ, aujourd'hui on arrive à des pics qui sont effectivement comparables aux montants gérés dans les marchés internationaux. Les émetteurs du MTP aujourd'hui sont les Etats membres de l'Union et les banques quant à elles en sont les principaux investisseurs. Les sociétés devraient saisir les opportunités qu'offre le marché financier régional notamment le Marché des Titres Publics pour investir, car on a vu de gros montants qui ont été levés sur ce marché. En effet, le MTP est accessible à toute personne physique ou morale, quel que soit son profil, qui souhaite acquérir des titres souverains. Il peut s'agir notamment de compagnies d'assurances, de Sociétés de Gestion d'OPCVM, de caisses de retraite, d'investisseurs étrangers, de grandes entreprises, de PME/PMI, de coopératives ou de particuliers. Toute soumission à une émission doit obligatoirement se faire via les banques agréées de la zone UEMOA.

Ainsi, à date, les multinationales, les PME et PMI ne profitent pas encore pleinement des opportunités du marché par adjudication. Et là, les intermédiaires que sont les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) doivent jouer leurs rôles. Les SGI doivent faire leur travail de mobilisation, leur travail commercial et aller vers les clients. Il y a beaucoup d'Africains qui ont de l'argent mais qui le gardent malheureusement chez eux. Même dans la zone UEMOA, on a des particuliers qui vont placer de l'argent en occident alors que le compte sur livret de notre Union est à 3,5% et celui des pays européens est entre 1,5% et 1,75%. Nous pensons qu'au niveau des acteurs, que ce soit les émetteurs ou les investisseurs, les SGI doivent jouer ce rôle clé de mobilisation de ressources pour que l'épargne s'investisse dans notre zone monétaire et assurer le développement de nos pays.



Didier
ATTINGLI

RESPONSABLE BUREAU DE LOMÉ AFRICABOURSE

“ **En 2019, c’est plus de 3 000 milliards CFA qui ont été mobilisés sur le Marché des Titres Publics.** ”

Les 8 pays membres de l’UEMOA sollicitent régulièrement le marché financier de la sous-région et y trouvent des fonds destinés à financer leur développement. C’est vrai que les volumes des montants mobilisés prennent de l’ampleur et la fréquence d’émission des titres publics est élevée, parce que quand les titres sont émis, les investisseurs y souscrivent massivement. Le Marché des Titres Publics contribue énormément à financer le développement à partir des bons et obligations du Trésor émis par adjudication. En tant qu’acteur du marché, je peux vous dire que ces derniers moments, la mobilisation des fonds sur le marché financier et le marché monétaire permettent aux Etats de disposer davantage de fonds, allant jusqu’à 150 milliards CFA. En 2019, c’est plus de 3000 milliards CFA qui ont été mobilisés sur le MTP. Le marché permet à nos Etats de ne plus aller solliciter dans les mêmes proportions que dans le passé, de l’aide auprès des pays européens. On note pour finir que les investisseurs ont beaucoup d’appétit pour les titres souverains en raison des taux et des rendements avantageux.

ECHOS DU MTP

UEMOA

La confiance des investisseurs dope le marché financier de l’UEMOA

Le Marché régional des Titres Publics a été marqué en 2019 par un regain de confiance des investisseurs et un dynamisme des Etats qui ont réussi à mobiliser des montants importants entre janvier et décembre 2019. Le MTP est, aujourd’hui, une option clé du financement des dettes souveraines des pays membres.

L’année 2019 n’a pas été de tout repos pour le Marché des Titres Publics (MTP) qui a enregistré d’intenses activités marquées par les nombreuses opérations d’émissions de titres publics effectués par les Etats membre de l’UEMOA. En illustrent les différents montants levés par les souscripteurs. En effet, le bilan de de l’Agence UMOA-Titres en 2019 montre que plus de 3 420 milliards de FCFA ont été levés par voie d’adjudication par les Etats de la zone UEMOA soit une hausse de 41% par rapport à 2018. Cette hausse représente 987 milliards de FCFA de plus dans les caisses de nos Etats. Les émissions par adjudication effectuées par les Etats de la zone UEMOA sur le marché régional ont enregistré un taux de couverture à fin décembre 2019 de l’ordre de 193%, une première sur le marché depuis le plafond de 139% atteint en 2016. Ce qui témoigne de la bonne situation de liquidité du marché et du regain d’appétence des investisseurs pour le Marché des Titres Publics dans l’Union.

En termes de volume mobilisé par instrument sur une année, on est sur des volumes de 1 645 milliards en BAT (Bons Assimilables du Trésor) et 1 775 en OAT (Obligations Assimilables du Trésor) atteignant ainsi un nouveau record. La structure des titres émis a également été particulièrement satisfaisante. En effet, on constate que de plus en plus d’émetteurs et investisseurs optent pour le in fine sur leurs émissions allant jusqu’à 7 ans, permettant ainsi de poursuivre la standardisation des instruments de dette et de rallonger la maturité du portefeuille de la dette.

S’agissant du service de la dette sur le Marché des Titres Publics pour le compte de l’exercice 2019, il est de

3 485 milliards de FCFA soit 3 112 milliards de remboursement en principal et de 373 milliards de FCFA d’intérêts. Par rapport aux engagements, le financement net relatif au émissions de titres publics ressort positif de 308 milliards de FCFA contre une situation négative en 2018 de 203 milliards de FCFA. Plusieurs opérations d’envergure ont été organisées dont celle du Sénégal du 06 décembre 2019 qui a permis de mobiliser 200 milliards. Il y a, notamment les opérations d’échanges de titres de la Côte d’Ivoire en mai et octobre 2019. Lors de ces opérations, la Côte d’Ivoire a pu échanger près de 282 milliards de titres arrivant à échéance en 2019 et en 2020 contre des nouveaux titres arrivant eux à échéance en 2022 et 2024, assortis de conditions financières en ligne avec les conditions du marché. De même, les Etats du Mali et de la Guinée-Bissau ont également réalisé avec succès des opérations de rachats de titres sur le marché sur des échéances de l’année 2019. Ces opérations de rachat leur ont permis de gérer leur risque de refinancement et d’optimiser leur trésorerie tout en venant dynamiser notre marché secondaire.

L’année 2019 a par ailleurs, été décisive pour le Marché des Titres Publics qui a su imposer dans un premier temps la structure in fine comme un standard auprès des investisseurs, mais surtout en prouvant sa profondeur en termes de capacité de mobilisation. Ainsi, le MTP s’est clairement positionné comme un marché capable de lever des fonds conséquents à des coûts maîtrisés sur les plus longues maturités que notre marché puisse offrir.



PERSPECTIVES DU MTP

UEMOA :
1331 milliards
FCFA ont été levés
par les Etats sur le
Marché des Titres
Publics au 1^{er}
trimestre 2020

C'est un montant total cumulé de 1331 milliards FCFA qui a été levé par les huit (08) Etats membres au cours du premier trimestre 2020. Ce niveau de mobilisation est en hausse de 8,21% par rapport aux prévisions initiales qui se chiffraient à 1230 milliards FCFA pour ce trimestre. Au niveau des Etats, la Côte d'Ivoire maintient sa place d'émetteur de référence en termes de volume levé sur le Marché des Titres Publics avec 454 milliards FCFA mobilisés au premier trimestre, soit 34% du montant total levé au cours de cette période. Le Bénin occupe la deuxième place du podium avec 250 milliards FCFA mobilisés, soit 19% du montant total levé. Le Togo et le Sénégal occupent la troisième et quatrième place avec respectivement 165 milliards FCFA (12% du montant total) et 149 milliards FCFA (11%) mobilisés sur le Marché des Titres Publics. Le Burkina Faso arrive en cinquième position avec 132 milliards FCFA (10%) mobilisés au premier trimestre. Suivi par le Mali avec 116 milliards FCFA (9%). Le Niger et la Guinée-Bissau ferment la marche avec respectivement 39 milliards FCFA (3%) et 28 milliards FCFA (2%) levés au cours de cette période. En termes de maturité des titres, celle de 3 ans l'emporte avec un volume de 462 milliards FCFA. Suivie par la maturité de 5 ans avec un montant total de 281 milliards FCFA. Arrivent ensuite les maturités de 364 jours (175 milliards FCFA), 91 jours (161 milliards FCFA), 182 jours (144 milliards FCFA), 7 ans (88 milliards FCFA), et enfin 10 ans (21 milliards FCFA). Au total, la durée de vie moyenne résiduelle du volume total mobilisé s'élève à 3 ans.

FAISONS CONNAISSANCE AVEC...



**Brehima Amadou
HAÏDARA**

Président de la FAPBEF et de l'APBEF-Mali

“ Le Marché des Titres Publics continue d'améliorer son dynamisme. ”

Administrateur, directeur général, auditeur interne, instructeur, superviseur ou encore contrôleur financier. Depuis plus de quinze ans, il laisse ses traces dans de la quasi-totalité des banques et associations de notre espace national et sous régional. Dans son premier numéro, votre magazine trimestriel la Tendence vous fait découvrir Bréhima Amadou Haïdara.

Présentez-nous l'APBEF du Mali

L'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers du Mali (APBEF-Mali) a pour but principal de défendre les intérêts de ses membres et de promouvoir la profession bancaire. Outre la réflexion collective sur les problèmes inhérents à la profession et la gestion des dossiers communs, l'APBEF a également pour missions de rendre services à ses adhérents et d'assurer la représentation de la profession à l'égard des tiers. A ce jour, elle regroupe quatorze banques et trois établissements financiers.

Quelle est la place de l'APBEF dans l'animation du Marché des Titres Publics ?

L'APBEF est un cadre de rencontre et d'échanges pour promouvoir la profession bancaire au plan national et international. Le Marché des Titres Publics continue d'améliorer son dynamisme. Ce qui facilite la levée de fonds par les investisseurs à travers les banques et les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation. En 2019, l'APBEF Mali a participé à hauteur de près de 47 % du montant total des adjudications des titres du Mali.

De plus, le MTP est un sujet qui fait l'objet d'échanges et son fonctionnement actuel est fortement apprécié par les banques, les investisseurs et en premier lieu les États. Présentement, nos États ont pu créer un marché avec un fonctionnement satisfaisant pour toutes les parties prenantes. L'APBEF s'en félicite.

En tant que président du réseau des APBEF de l'UEMOA, comment vous appréciez l'évolution du Marché des Titres Publics de la zone communautaire ?

Le MTP de l'UEMOA est très dynamique. Il est géré par les autorités monétaires qui en assurent le bon fonctionnement à toutes les étapes des émissions. Pratiquement, tous les États de l'Union émettent des titres selon un programme annuel. A

ce jour, les États et les investisseurs présentent un profil rassurant car les tombées sont remboursées à bonne échéance en général.

Quel rôle devraient jouer les banques dans les économies des Etats de l'UEMOA ?

La place importante des banques dans nos économies n'est plus à démontrer. Elles financent 90 % des entreprises. Parlant plus spécifiquement du Mali, le secteur des banques et établissements financiers se porte bien après avoir démontré une grande résilience face aux nombreuses crises sécuritaires, économiques et financières de ces dernières années. Il a pu maintenir une croissance continue du produit net bancaire malgré la crise sécuritaire que traverse le Mali depuis 2012. Au 30 septembre 2019, les crédits à la clientèle des banques maliennes s'établissent à 2 715 milliards de FCFA en augmentation de 2 % par rapport à leur niveau du 31 décembre 2018. Au 30 septembre 2019, les ressources clientèles ressortent à 2 815 milliards de FCFA en augmentation de 4 % par rapport à leur niveau du 31 décembre 2018.

Vous dirigez l'APBEF du Mali depuis mars 2019, comment avez-vous été porté à la tête de cette plateforme ?

Le 21 mars 2019 à l'issue d'une assemblée générale ordinaire, les dirigeants des banques et établissements financiers ont porté leur choix sur ma modeste personne pour assurer cumulativement la présidence de l'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers du Mali et de la Fédération des Associations Professionnelles des Banques et Etablissements Financiers de l'espace UEMOA. Cette désignation est consécutive au départ de Mme Touré Coumba Sidibé d'Ecobank appelée à d'autres fonctions au niveau du groupe panafricain.

A côté de l'APBEF Mali, vous dirigez également le réseau des APBEF de l'UEMOA, comment vous parvenez à gérer cette plateforme régionale ?

Sur la base des résultats de la réflexion sur la nouvelle orientation stratégique de la FAPBEF, le conseil fédéral a assigné deux objectifs majeurs à savoir la mise en œuvre des activités retenues et la nécessité de renouer les relations avec le Gouverneur de la Banque Centrale afin de permettre la reprise des rencontres semestrielles en sa présence. Après dix mois d'exercice, l'assemblée générale ordinaire de la FAFBEF tenue à Niamey, le 06 décembre 2019 a félicité et remercié le président de l'APBEF - Mali pour son efficacité dans la conduite des actions menées, parmi lesquelles nous pouvons retenir : le renouvellement du dialogue entre le Gouverneur de la BCEAO et la FABEF mais aussi la réalisation à 100 % de l'ensemble des activités programmées.

Parlez-nous de votre expérience dans le secteur bancaire et votre arrivée à la Banque de Développement du Mali (BDM-SA)

J'ai passé 14 ans à la Direction Nationale de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, où j'ai occupé différents postes de haute responsabilité dont le service des établissements de crédits et le contrôle des opérations pour le Mali. C'est doté de cette riche expérience que j'ai été nommé comme chargé de mission au ministère de l'Economie et des Finances. C'est à ce titre que de 2015 à 2017, j'ai été administrateur et président ou membre du comité d'audit du groupe BSIC à Tripoli, de la BCS-SA, la BNDA, la BDM-SA, la BIM, la BHM et la BMS-SA entre autres. J'ai été aussi président du haut comité Ad hoc chargé de la réforme institutionnelle de la Banque pour l'investissement de la CEDEAO (BIDC). Depuis 2017, j'exerce au titre d'administrateur directeur général de la Banque de Développement du Mali (BDM-SA).

Vous avez eu également à jouer un rôle déterminant dans le système bancaire malien. Pouvez-vous revenir sur certaines opérations phares auxquelles vous avez participées ?

J'ai participé à la création de la quasi-totalité des banques de notre espace national durant ces quinze dernières années comme instructeur ou superviseur des dossiers de demande d'agrément. De même j'ai assuré la supervision et la surveillance du système bancaire pendant plus d'une décennie.

En outre, j'ai participé aux travaux de restructuration de plusieurs banques de la place qui ont abouti soit à des cessions d'actions, soit à des fusions-absorption, etc. J'ai piloté avec succès la fusion-absorption de la Banque de l'habitat du Mali (BHM-SA) par la Banque Malienne de solidarité (BMS S.A.) au titre de président du comité de suivi de cette opération. Pour mémoire, j'ai également instruit le dossier de fusion-absorption de la Banque Malienne de Crédit et de Dépôt (BMCD) par la Banque de Développement du Mali (BDM-SA) au niveau de la Banque Centrale courant 2001.

Pouvez-vous revenir sur votre cursus universitaire ?

Après l'obtention de mon baccalauréat en mathématiques techniques économies (MTE) au Lycée technique de Bamako, je suis entré à l'École nationale d'administration d'Alger pour un cursus couronné par une maîtrise en économie financière en 1987 et deuxième de la promotion. Après, j'ai successivement obtenu le Diplôme professionnel de l'audit interne (DPAI) à l'Institut français de l'audit et du contrôle interne (IFACI), le diplôme de troisième cycle en audit international et de contrôle au Centre africain d'études supérieures en gestion (CESAG de Dakar) mais aussi un autre diplôme en audit interne de l'École supérieure d'assurance et de management (ESAM d'Abidjan).

L'ALPHABET DU FINANCIER

A — ADJUDICATION

L'adjudication est une technique permettant l'acquisition d'un bien mobilier ou immobilier par un système d'enchères. En finance, l'adjudication est une technique d'émissions de bons ou d'obligations. L'adjudication est ainsi régulièrement pratiquée par les Etats pour assurer le placement de leurs bons du Trésor et emprunts obligataires.

B — BON DU TRÉSOR

Un bon du Trésor est un titre de créance remboursable à court terme émis par le Trésor public (l'Etat).

C — COMPTE TITRES

C'est un compte ouvert dans une banque, une société de gestion et d'intermédiation (SGI) ou une société de bourse. Comme un compte chèque sur lequel sont inscrites les entrées et les sorties d'argent, le compte titres sert à répertorier les titres (actions, obligations, parts etc.) détenus en portefeuille. Pour en ouvrir un, il suffit d'en faire la demande auprès d'un intermédiaire de marché agréé.

M — MATURITÉ

La maturité se présente comme la durée qui s'écoule entre la date de valeur d'un emprunt ou d'un placement et la date à laquelle il doit être remboursé (la date d'échéance). Elle peut être exprimée en jours, mois ou année. La maturité est aussi l'échéance à laquelle l'investisseur récupère son principal.

O — OBLIGATION DU TRÉSOR

Une obligation du Trésor est un titre de créance remboursable à moyen et long terme émis par le Trésor public (l'Etat).

R — REMBOURSEMENT IN FINE

Le remboursement in fine implique le remboursement de la totalité du capital d'un emprunt seulement au terme de sa durée de vie c'est-à-dire que le capital est remboursé en une seule fois.

S — SYNDICATION

La syndication renvoie à un regroupement de plusieurs partenaires, généralement des SGI, dans le but de réaliser une opération financière. C'est le rassemblement de ces établissements financiers qui est dénommé « syndicat ». Les opérations de syndications financières concernent surtout le placement d'un emprunt obligataire auprès d'investisseurs ou la mutualisation d'un financement bancaire.

L'ACTUALITÉ DE L'AUT

2^{ème} édition des REMTP

Emetteurs et investisseurs se penchent sur les défis et les enjeux du marché

Du 8 au 10 janvier 2020, s'est tenue au Pullman Dakar Teranga, la 2^{ème} édition des Rencontres du Marché des Titres Publics (REMTP). L'Agence UMOA-Titres (AUT), de concert avec son partenaire de longue date FSD Africa, a réuni au cours d'un forum, plus de 150 participants dont 25 speakers de renom, tous issus des sphères financières régionale et internationale. Avec un programme riche et des thématiques d'intérêt général abordées, les REMTP 2020 ont tenu toutes leurs promesses à travers la tenue de quatre (04) panels de qualité, quatre (04) sessions de focus pays dédiées aux émetteurs de la zone UEMOA et deux (02) ateliers techniques animés par First Finance.

L'instauration de cet événement majeur axé sur les enjeux et les défis du marché régional de la dette souveraine et organisé à fréquence régulière, a été identifiée comme un des moyens phares pour renforcer le leadership du Marché des Titres Publics et contribuer à le positionner comme une véritable option d'investissement.

Forte affluence des acteurs de l'écosystème financier

A l'instar de la 1^{ère} édition, celle de 2020 a été largement plébiscitée par les acteurs du marché qui ont répondu présents, notamment les banques, les sociétés de gestion et d'intermédiation, les compagnies d'assurance, les caisses de retraite ainsi que les partenaires de l'AUT. "Cet engouement démontre que l'initiative intéresse de près les investisseurs, les émetteurs ainsi que les autres acteurs du milieu." souligne Adrien DIOUF, Directeur de l'Agence UMOA-Titres.

En 2019, le Marché des Titres Publics de la zone UEMOA a levé 3 420 milliards de FCFA pour le compte des huit Etats, un chiffre record depuis la création de l'Agence UMOA-Titres en 2013. À noter que 1 775 milliards de ce montant proviennent des obligations soit un taux de 52 %. Une grande première dans l'histoire des titres publics de l'Union. De plus, environ 20 % des émissions sur 2019, ont enregistrées des maturités supérieures à 5 ans. "Autant d'éléments qui prouvent que notre marché est en train d'évoluer vers sa maturité. Nous allons de plus en plus vers des financements à long terme." conclut le Directeur de l'Agence UMOA-Titres.

Des sessions tournées vers le développement du marché de la dette souveraine et les stratégies de financement des émetteurs

La 2^{ème} édition des Rencontres du Marché des Titres Publics a débutée par une séance d'ouverture qui a connu une allocution du Directeur de l'Agence UMOA-Titres, M. Adrien DIOUF. Ce dernier a mis l'accent sur l'importance que revêt cet événement pour le marché régional. Il a notamment insisté sur les avancées majeures du MTP depuis sa mise en place et qui se traduit par l'affluence des investisseurs. Résultat, le marché enregistre un taux moyen pondéré des émissions en baisse de 35 points. Le Directeur a continué en saluant l'accessibilité prochaine des SGI au MTP afin de fluidifier les échanges de titres publics émis par adjudication. Il a noté une amélioration de la production des informations mises à disposition des investisseurs, notamment la diffusion hebdomadaire des courbes de taux basées sur les données du marché primaire et enfin il a évoqué les perspectives du marché sur 2020.

La session d'ouverture de l'événement s'est poursuivie par une présentation d'expert sur l'innovation financière au service de la mobilisation de l'épargne en zone UMOA dans un contexte économique mondial marqué par des taux d'intérêts négatifs en Europe. Cette présentation a été faite par M. Abdou CISSE, expert financier et Président Directeur Général du groupe Cisco Consulting. Dans son intervention, il a spécialement insisté sur la nécessité de créer un véritable modèle de gestion actif/passif conforme aux réalités du marché financier de la zone UEMOA. La stratégie proposée par le Consultant en Actuariat et Finance permettrait, selon lui, d'anticiper d'éventuels chocs provoqués par des causes extérieures au système considéré, notamment les grandes places boursières mondiales.

Par la suite, une fenêtre a été ouverte sur l'avenir de la finance à travers la finance verte. Cette session a connu une allocution de Son Excellence Mme Victoria BILLING, Ambassadeur de la Grande Bretagne au Sénégal. Son discours s'est, particulièrement porté sur la collaboration entre l'Afrique et le Royaume Uni pour une coopération dans le but de hisser la croissance économique de l'Afrique par la réduction des émissions de gaz à effet de serre. L'Afrique Subsaharienne en est un parfait exemple avec un financement du fonds vert de 148 millions de livres sterling dont la région a bénéficié pour le développement du secteur des énergies renouvelables. Cette coopération, se concrétise, entre autres, à travers des conseils techniques en développement de projet ainsi qu'un financement de démarrage offerts aux PME. En d'autres termes, les stratégies mises en œuvre pour la coopération entre le Royaume Uni et l'Afrique dans le cadre de la finance verte, ont pour ambition d'attirer des investisseurs à l'échelle nationale et internationale.

L'intervention de l'Ambassadeur de Grande Bretagne au Sénégal a, par la suite, été appuyée par l'intervention de M. Evans OSANO, Directeur des Marchés financiers de FSD Africa dans un contexte plus technique axé sur le marché des obligations vertes.

Les REMTP 2020, se sont traduits également par quatre (04) panels avec un format spécial. En effet, chaque panel a été introduit par une présentation du contexte global de la thématique, qui par la suite a été discutée en profondeur et sous différents points de vue par les différents intervenants. Ainsi, au cours de ces 3 jours, les thèmes suivants ont été abordés:

Panel 1 : "Quelle place pour le MTP dans le marché financier de la zone UEMOA ?"

modéré par M. Adrien DIOUF avec la participation de :

- M. Cheikh Tidiane DIOP du Trésor Public du Sénégal
- M. Mamadou NDIAYE du CREPMF
- M. Mohamed El Fadel KANE du Groupe Société Générale
- M. Paul-Harry AITHNARD de Ecobank Côte d'Ivoire

La présentation introductive a porté sur l'évolution des marchés financiers africains et a été faite par M. OSANO de FSD Africa. Il a été constaté, lors ce panel 1, que le marché financier a connu une progression non négligeable depuis les réformes appliquées en 1999.

Panel 2 : "Politique monétaire, changements réglementaires : quels impacts sur la politique d'investissement ?"

modéré par M. Diéne Mouhamed KAMARA, de l'African Financial Agent avec la participation de :

- M. Antonin DOUSSOU de la BCEAO
- M. Babacar TOURE de la Banque de DAKAR
- M. Eric LEMARCHAND de AFRITAC de l'Ouest
- M. Papa Massamba SALL de CITIBANK Sénégal

La présentation introductive a porté sur le cadre réglementaire et a été faite par M. DOSSOU de la BCEAO. Le panel 2 a permis de conclure que ces dernières années, différents changements ont amené les investisseurs, notamment les banques et institutions financières, à modifier leur comportement d'investissement dans les titres souverains de la zone. Jusqu'à ce jour, elles demeurent les prêteurs de premier ressort.

Panel 3 : "Attirer les investisseurs étrangers",

modéré par Mme Kadidiatou FADIKA-COULIBALY de HUDSON avec la participation de :

- M. Abid HALIM de la SIB Côte d'Ivoire
- M. Antonio VELANDIA-RUBIANO de la Banque Mondiale
- M. Antoine YOBOUE du Trésor de Côte d'Ivoire
- M. Clément NDIAYE de ABCO Bourse

La présentation introductive a porté sur une revue des expériences internationales des stratégies destinées à attirer les investisseurs étrangers notamment avec le cas de l'Ukraine. Cette présentation a été faite par M. VELANDIA-RUBIANO. Le panel 3, ayant pour objectif d'apporter des solutions pour la diversification de la base d'investisseurs, a permis d'en apprendre davantage sur les raisons qui entravent une entrée et une présence massive des capitaux étrangers sur le marché local. En effet, une des raisons évoquées qui pourrait représenter un frein pour les investissements étrangers, est liée à la philosophie d'investissement des acteurs internationaux, n'étant pas spécifique à l'UEMOA. La discussion a ainsi, tournée, autour des différentes stratégies à mettre en œuvre, afin de remplir les conditions nécessaires à plus d'attraction des investisseurs dans la zone.

Panel 4 : "Les TCN, outil de financement des entreprises par le marché : bilan et perspectives"

modéré par M. Madi OUEDRAOGO de l'Agence UMOA-Titres. Le panel 4, a ainsi été honoré par la participation de :

- M. Aboubacar SANI ABDOU de la BOAD
- M. Charlie DINGUI de la BCEAO
- M. Karl VON KLITZING de KFW Sénégal
- Mme Marie-Odile KANTOUSSAN de CGF Bourse

La session a été précédée par la présentation de M. DINGUI sur le cadre réglementaire des TCN dans l'UMOA. Le panel 4 a permis de partager les expériences des uns et des autres sous forme de bilan sur les Titres de Créances Négociables en tant qu'outil de financement par le marché.

Quant aux sessions dédiées aux émetteurs de la zone, Il était surtout question d'aborder les différentes stratégies mises en œuvre pour optimiser la croissance économique de chaque pays.

Le focus pays 1 (journée du 8 janvier) a été dédié au Bénin et au Togo sur la thématique des **réformes pour la croissance**. Le focus pays 2 (journée du 9 janvier) a concerné la Guinée-Bissau et le Niger autour du défi de la **diversification de l'économie**. Le focus pays 3 (journée du 9 janvier) consacré au Burkina et au Mali, a porté sur **l'or, facteur de résilience**. Le focus pays 4 (journée du 10 janvier) a mis à l'honneur les Etats du Sénégal et de la Côte d'Ivoire sur le thème de la **contribution du secteur privé à la croissance**.

Pour finir, deux (02) ateliers de formation se sont également tenus les 8 et 9 janvier. Ces séances menées par M. Eric MAINA de First Finance ont permis aux participants de renforcer leurs capacités sur les thématiques liées au pricing et à la gestion de portefeuille.

MTP : perspectives 2020

Le développement du MTP pour 2020 s'articule sur trois (03) axes stratégiques: le renforcement de l'efficacité du Marché des Titres Publics, l'élargissement de la base des investisseurs régionaux et l'attractivité des investisseurs hors zone.

1

Le renforcement de l'efficacité du MTP se traduit par trois volets spécifiques :

- la standardisation des titres à travers des titres in fine à 5 et 7 ans ainsi qu'une stratégie de titres benchmarks;
- le renforcement des capacités par la mise en place de la Comité de pilotage CISI-UMOA en sus des modules additionnels;
- la vulgarisation des titres publics par le biais de l'épargne, l'investissement, les marchés financiers et le MTP

2

L'élargissement de la base des investisseurs régionaux est caractérisée par :

- le profilage à travers l'évaluation de leurs présences et leurs capacités d'investissement;
- le diagnostic par le cadre réglementaire et stratégie d'investissement;
- la stratégie par la mise en œuvre des réformes et stratégie de promotion du MTP ;
- la distribution à travers l'opérationnalisation de l'accessibilité des SGI.

3

Et pour finir, l'attractivité des investisseurs hors zone sera concrétisée par l'intermédiaire de trois axes stratégiques :

- le diagnostic qui se traduit par les préoccupations des investisseurs hors zone;
- la communication par la vulgarisation de la zone et du MTP et les plateformes d'information (BBG/RT);
- l'infrastructure caractérisée par l'évaluation IOSCO, le certificat électronique et Euroclearabilité.

En résumé, la 2^{ème} édition des Rencontres du Marché des Titres Publics s'est distinguée par la volonté des acteurs financiers régionaux et internationaux de contribuer au développement du marché financier régional dans le but de le hisser aux standards. Les débats soulevés dans les différentes sessions d'échanges ont permis de constater les besoins en renforcement de sécurité du marché financier, notamment par rapport aux chocs exogènes qui pourraient survenir. Du reste, l'Agence UMOA-Titres poursuit sa mission de conseil et d'assistance aux Etats dans la mobilisation des fonds à des coûts maîtrisés tout en travaillant avec l'ensemble des acteurs du marché à développer un Marché des Titres Publics efficace. Cette année, le MTP, entend mobiliser 3500 à 4000 milliards de FCFA pour le compte des émetteurs de la zone UEMOA.



ANALYSE DU MOMENT

L'IMPACT ÉCONOMIQUE DU COVID-19 SUR LA ZONE UEMOA



Cette situation pourrait amener les Etats de l'Union à opérer un réajustement budgétaire

Parti de la République Populaire de Chine en décembre dernier, le COVID-19 s'est répandu aujourd'hui à tous les cinq continents. Les conséquences sanitaires de cette pandémie font l'objet de publications régulières. Elle a un impact certain sur l'économie des pays affectés mais également sur l'ensemble de l'économie mondiale notamment par le biais de l'impact des mesures de lutte adoptées, le ralentissement de l'activité qu'elles occasionnent et surtout les interactions entre économies. L'Afrique, continent le moins touché par la pandémie, n'est pas épargné. Les Etats du continent, en fonction de leur degré d'exposition, ont adopté des mesures préventives et de gestion de cette pandémie. Même s'il paraît difficile à date de quantifier les impacts directs et indirects du COVID-19 sur le continent, certaines organisations internationales ont fourni une première estimation de ces impacts et formulé des recommandations pour y faire face. Ces recommandations intègrent des réajustements budgétaires afin de faire face aux conséquences éventuelles de la pandémie.

mie.

Concernant la zone UEMOA, elle a su montrer sa capacité de résilience aux différentes crises qui ont secouées l'économie mondiale ces dernières années. Toutefois, l'impact direct du COVID-19 sur les économies de la zone à travers ses conséquences sanitaires et les mesures adoptées par les gouvernements pour y faire face, le ralentissement de l'activité économique et la dépendance de l'économie de la zone au commerce international (exportations de produits de base) constituent des facteurs de vulnérabilités susceptibles de fragiliser les perspectives de croissance à court et moyen termes. Cette situation pourrait amener les Etats de l'Union à opérer un réajustement budgétaire afin d'atténuer les effets négatifs de la pandémie sur leurs économies respectives ou solliciter un financement additionnel pour la prise en charge des besoins supplémentaires occasionnés par la pandémie.

Cette note analysant la conséquence économique et budgétaire ainsi que les éventuels impacts sur le MTP est articulée autour des points suivants :

- 1. conséquences du COVID-19 sur l'économie mondiale**
- 2. Impacts potentiels sur la zone UEMOA**

1. Conséquences du COVID-19 sur l'économie mondiale

Au-delà de son impact au plan sanitaire, la pandémie du COVID influe sur l'offre et la demande mondiales. Cet impact se caractérise par :

- la perturbation de l'offre due à une hausse de la morbidité et de la mortalité, mais également en raison des mesures de riposte qui restreignent la mobilité, entravent la conduite de l'activité du fait de la rupture des chaînes d'approvisionnement et du resserrement du crédit ;
- la baisse de la demande sous l'effet d'une plus grande incertitude, de précautions accrues, de mesures de riposte et de coûts financiers en hausse qui réduisent la capacité à dépenser.

Trois principaux canaux de transmission de l'impact de la pandémie à l'économie mondiale peuvent être identifiés :

- le commerce international : à travers les liens commerciaux avec la Chine et les principaux pays affectés, la baisse de la demande mondiale, des envois de fonds des migrants et de la baisse de la fréquentation touristique ;
- les investissements : par le biais de la baisse des flux d'Investissements directs étrangers, la réduction des investissements des entreprises due à l'incertitude sur l'évolution de la demande ;
- l'exécution du budget des Etats : baisse des recettes budgétaires (perspectives économiques moins favorables), hausse des dépenses publiques (dépenses de santé, coûts des mesures de soutien à l'économie, faible mobilisation des financements extérieurs).

La baisse des recettes budgétaires et la perspective de la hausse des dépenses publiques pourraient occasionner des réajustements budgétaires. Ces réajustements tendraient à favoriser les dépenses sociales au détriment des dépenses d'investissement. Ce qui pourrait pénaliser d'avantage la croissance. En l'absence de réajustements budgétaires, les Etats pourraient recourir à l'endettement pour la prise en charge des mesures adoptées pour limiter les conséquences de la pandémie. Les incertitudes liées à la propagation de la pandémie pourraient causer un repli de la confiance des consommateurs et des entreprises ainsi qu'un resserrement sur les marchés financiers. Ce resserrement s'est notamment manifesté par la baisse des principaux indices boursiers traduisant les inquiétudes des investisseurs. Ainsi, le Fonds monétaire international anticipe une baisse importante de la croissance mondiale en 2020.

En plus des mesures adoptées par les Etats, les Banques Centrales ont pris des décisions afin de soutenir les économies en difficulté. Le 03 mars dernier, la Federal Reserve (FeD) a annoncé une première série de mesures en baissant ses taux directeurs de 0,5 point afin de rassurer les marchés en facilitant l'accès aux crédits des acteurs économiques. Ce qui profiterait aux entreprises les plus fragiles. Elle a renforcé ces mesures le 15 mars dernier en annonçant une nouvelle baisse de ses taux directeurs de 1 point et un rachat massif de dette pour un montant d'au moins 700 milliards USD.

Quant à la Banque Centrale Européenne, elle a décidé de débloquer le 12 mars dernier 120 milliards d'euros afin de préserver le financement de l'économie de la zone Euro. Contrairement à la FeD, la BCE a maintenu ses taux directeurs, déjà bas, inchangés. La décision de la BCE vise à faciliter l'accès au crédit en rachetant des obligations sur les marchés, notamment des dettes d'entreprises. Ce qui contribuera à renforcer la liquidité des banques détentrices de ces obliga-

tions et leur permettre ainsi de financer l'économie. Après ses mesures du 12 mars dernier qui n'ont pas rassuré les marchés et face à l'ampleur de la pandémie du COVID-19, la BCE a décidé de mettre en œuvre le 18 mars dernier un « Programme d'achat d'urgence pandémique » pour un montant de 750 milliards d'euros. A travers ce programme, la BCE s'engage à racheter sur les marchés financiers des dettes d'entreprises et des dettes souveraines. Cette action vise à nouveau à soulager les banques qui pourront d'avantage soutenir les économies de la zone euro.

L'OCDE a fourni une première estimation de l'impact économique de la pandémie du COVID-19 à travers une révision à la baisse de la croissance mondiale de 2,9% à 2,4% en 2020. La Chine, principal foyer de la pandémie, perdrait 0,8 point pour retomber à 4,9%. La croissance de la zone euro devrait replier de 0,3 point à 0,8%. Celle de l'Italie deviendrait nulle. L'économie américaine résisterait mieux avec une baisse de 0,1 point. Quant à l'Afrique, la Commission économique pour l'Afrique (CEA) des Nations Unies estime que la prévision de croissance pour 2020 devrait passer de 3,2% à 1,8%.

La riposte contre la pandémie du COVID-19 s'organise également sur le continent africain. Les mesures adoptées vont de la fermeture des écoles, des édifices publics à la restriction des déplacements. Elles visent avant tout à freiner la propagation de la pandémie et à la prise en charge des malades. Le Maroc, l'un des premiers pays infectés du continent, a annoncé au titre des mesures de riposte le 13 mars dernier la suspension, à compter du lundi 16 mars et jusqu'à nouvel ordre, des cours dans tous les établissements scolaires et universités du public et du privé. Ces mesures ont été renforcées le 15 mars dernier par la suspension de toutes les activités culturelles, sportives, colloques et autres rencontres qui connaissent la participation d'invités venus de l'étranger. Enfin, le pays a annoncé la suspension de tous les vols internationaux jusqu'à nouvel ordre. Afin de garder la pandémie sous contrôle, le pays a décrété ce vendredi 20 mars l'état d'urgence sanitaire à partir de 18 heures et ce jusqu'à nouvel ordre. Cet ensemble de mesures aura un impact certains sur l'activité économique et donc probablement sur les recettes de l'Etat.

Le Kenya fait partie des pays ayant adopté des mesures de riposte drastiques sur le continent. Le pays a mis en place dès le 28 février 2020, un comité national d'urgence chargé de préparer la riposte contre la pandémie du COVID-19. Ce comité est également chargé de conduire des évaluations de l'impact économique de la pandémie et d'élaborer des stratégies d'atténuation de la maladie. Le 15 mars dernier, le président Kényan a annoncé le renforcement des mesures de riposte à travers : l'interdiction de voyager au Kenya depuis tous les pays ayant signalé des cas de coronavirus, l'auto-confinement des personnes arrivées au Kenya au cours des 14 derniers jours, la fermeture de toutes les écoles, l'autoriseront des employés à travailler à domicile, à l'exception des services essentiels et le recours à des transactions dématérialisées à l'instar des services de transfert d'argent mobile. A cet effet, il a lancé un appel aux fournisseurs de ces services à une réduction des frais de transaction à laquelle ces derniers ont répondu favorablement.

Les Etats de la zone UEMOA ont également adopté des mesures de riposte en fonction de leur degré d'exposition à la pandémie. Les mesures de riposte auront eux aussi un impact certain sur l'activité économique. Dès à présent et afin de mitiger les conséquences de cette pandémie et les impacts budgétaires de la riposte, des mesures de soutien à l'économie sont en réflexion au niveau des Etats africains en particulier ceux de la zone UEMOA.

2. Impacts potentiels sur la zone UEMOA

L'impact potentiel de la pandémie du COVID-19 sur les économies de l'UEMOA pourrait être évalué à travers les principaux canaux de transmissions susmentionnés tout en tenant compte des spécificités des économies de la zone.

Au niveau du commerce international :

- Les cours des principales matières premières exportées par les pays de l'Union (Café, cacao, coton, or, etc.) pourraient chuter en raison de la baisse de la demande mondiale, ce qui réduirait les recettes budgétaires issus de ces exportations. Pour le cas particulier de l'or, à la différence de 2008 où il a constitué une valeur refuge, ses cours se sont inscrits en baisse à partir du mois de mars 2020 après deux mois consécutifs de hausse. Toutefois, la baisse des cours des produits pour lesquels les pays de l'Union sont importateurs nets (Pétrole, etc.) pourrait atténuer la facture de ces produits ;
- la baisse des envois de fonds des migrants qui constituent des ressources non négligeables pour la plupart des économies de la zone ;
- la baisse des revenus touristiques en raison des limitations des voyages internationaux.

Au niveau des investissements :

- la baisse des flux des investissements directs étrangers à destination des Etats de la zone liée à la contraction de la demande mondiale ;
- la réduction des investissements au sein des pays en raison de l'attentisme des investisseurs locaux due à l'incertitude sur l'évolution de la demande intérieure.

Au niveau de l'exécution du budget des Etats :

- la baisse des recettes budgétaires résultant des perspectives économiques moins favorables ;
- La baisse des recettes d'exportations, conséquences directe de la baisse des cours mondiaux des principales matières premières exportées ;
- l'accroissement des dépenses de santé ;
- la hausse des dépenses publiques liées aux mesures de soutien à l'économie ;
- la priorisation des dépenses sociales afin d'atténuer les impacts négatifs de la pandémie sur l'économie au détriment des dépenses d'investissement (réajustement budgétaire)

Au niveau de la dette des Etats :

le recours à l'endettement en l'absence de réajustement budgétaire. Un réajustement budgétaire serait insuffisant en cas de baisse sensible des recettes comparée à la hausse des dépenses occasionnées par la pandémie. Dans ce cas, l'endettement apparaîtra comme l'ultime recours des Etats ;

- la baisse de l'aide publique au développement octroyée par les principaux partenaires des Etats de l'Union fortement impactés par la pandémie ;
- la baisse des Crédits à l'exportation, un des canaux privilégiés du financement Chinois ;
- la baisse des recettes budgétaires pourrait dégrader les indicateurs de liquidité relatifs à la viabilité de la dette. Cette situation combinée à la hausse de la dette imputable aux mesures de riposte contre la pandémie contribuerait à accroître les vulnérabilités sur la dette des Etats.

Les conséquences de la pandémie du COVID-19 sont déjà perceptibles au niveau du commerce international avec la baisse des cours des produits de base. Ainsi, au premier trimestre de l'année 2020, les cours du pétrole sont estimés à 35 USD pour le mois de mars contre 53,4 USD au mois de février et 61,6 USD au mois de janvier. Après deux mois consécutifs en hausse, les cours de l'once d'or ont entamé une baisse au cours du mois de mars. Le prix de l'once d'or est passé de 1 580,85 USD à fin janvier à 1 626,35 USD à fin février avant de replier à 1 609,7 USD en début mars puis à 1 506 USD le 18 mars 2020. Cette baisse s'explique par le besoin de liquidité de certains investisseurs qui n'hésitent pas à céder leurs actifs liquides, dont l'or. Les mesures de fermetures des frontières et de limitation de la mobilité impactent négativement le secteur du tourisme dans les Etats de l'UEMOA, secteur déjà éprouvé par l'impact du contexte sécuritaire sous régional défavorable.

Pour faire face à la pandémie du COVID-19, certains Etats de l'UEMOA ont annoncé des mesures avec le déblocage des ressources dédiées à la riposte et à la prise en charge d'éventuels malades. Ces mesures pourraient être accompagnées par des mesures de soutien aux secteurs durement impactés en l'occurrence le secteur du tourisme.

Certains impacts potentiels de la pandémie du COVID-19 sur les économies de la zone UEMOA sont fonctions de la durée de la pandémie et de son ampleur dans les pays concernés. Une limitation de la pandémie dans le temps pourrait limiter ses conséquences économiques et favoriser un rebond de l'activité au second semestre de l'année 2020. A cet effet, les résultats obtenus par la Chine sont encourageants. L'ampleur des conséquences économiques de la pandémie dépendra non seulement de la limitation de sa propagation mais également de l'efficacité des mesures adoptées pour y faire face.

Dans ce contexte le MTP est une option réelle pour faire face aux conséquences de cette pandémie. Dès lors il est important et urgent de recenser les impacts réels au niveau des Etats membres et les besoins de financement supplémentaires et les éventuels décalages de trésorerie.

PROGRAMME DE CERTIFICATION DES ACTEURS DU MARCHE FINANCIER REGIONAL

Inscrivez-vous sur
www.cisi-umoa.org



Soyez un investisseur averti
grâce aux notes d'information
du Marché des Titres Publics
de la zone UEMOA

TÉLÉCHARGEZ

Bénin | Burkina | Côte d'Ivoire | Guinée-Bissau | Mali | Niger | Sénégal | Togo

Suivez-nous sur :



LA TENDANCE

Magazine d'informations de l'Agence UMOA-Titres



info@umoatitres.org



www.latendanceaut.com

Suivez-nous sur

